

ASSEMBLEE GENERALE

USF 2020

USF
LE 05 JUIN 2021

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL
GILBERT VAUTHIER

Mesdames et Messieurs,
Nous allons procéder à la tenue de notre :
Assemblée Générale Extraordinaire pour modification des Statuts (3.1) de notre
association

Rappel des Statuts

« Elle est habilitée à modifier les statuts de l'association ou en prononcer la dissolution.

Le quorum requis est de 25 % des sections représentant au minimum 25% des adhérents.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale extraordinaire ne peut valablement délibérer ».

Conformément aux Statuts les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire nécessitent un quorum et une majorité renforcés pour être adoptées.

Après vérification des Pouvoirs et des mandats le Président constate que :

Nombre de sections : 46

Nombre d'adhérents : 4917 représentant à égalité un le nombre de voix : 4917

Le quorum requis est de 25 % des sections. (46*25% soit 12 sections)

Nombre de sections représentées : **36 sections**

Le quorum requis est sur la totalité des voix du nombre d'adhérents
(4917*25% soit 1230 voix)

Nombre de voix représentées : **4443 voix**

Il me revient d'indiquer que le quorum est largement atteint, avec 36 sections présentes ou représentées sur 46, représentant au minimum 25% des adhérents avec 4443 voix représentées sur 4917 notre assemblée peut donc valablement délibérer.

Rappel des Statuts

Les décisions sont prises à main levée, hormis les votes portant sur des personnes physiques. Par ailleurs, le scrutin secret est de droit si un porteur de voix le demande.

Le scrutin secret est de droit pour les votes portant sur des personnes physiques. Les autres décisions sont prises à main levées ou à bulletin secret si un porteur de voix le demande

Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

Proposition de modification

« Il peut être recouru à des procédés électroniques de vote, en présentiel ou à distance, pourvu que ceux-ci garantissent le caractère régulier et secret du scrutin lorsque cela est requis ».

VOTE :

Rappel des Statuts

Les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité des 2/3 des voix des adhérents représentés.

Après vérification des Pouvoirs et des mandats le Président constate que :

Nombre de voix des adhérents représentés soit : **4443 voix**

Le quorum requis est sur la totalité des voix du nombre d'adhérents représentés = $(4443 * 2/3)$ soit **2 962 voix**

Chaque représentant peut se prononcer : **Pour, Contre ou Abstention**

Aucune remarque n'étant formulée, Je sou mets au vote le projet de modification

Résultat du vote :

Pour : **4443 Voix**

Contre : 0

Abstention :0

La modification est adoptée à l'unanimité

Notre assemblée peut donc valablement valider la modification des Statuts de l'USF.

REPRESENTANT	SECTION	PRESENCE
GILBERT VAUTHIER	OMNISPORTS	PRESENT
DIDIER CHEZEAUX	ACTIVITES EQUESTRES	REPRESENTE
LUC DELMAS	AÏKIDO	PRESENT
DANIEL OLHERRY	ATHLETISME	REPRESENTE
DELPHIN NYALA	BADMINTON	ABSENT
JP PAYET	BOXE AMERICAINE	REPRESENTE
NOËLLE LABDOUNI	BOXE ANGLAISE	REPRESENTEE
JM DUROZIER	BOXE FRANCAISE	ABSENT
SAMUEL ROZENBERG	BRIDGE	ABSENT
LP NIVAIN	CHANBARA/KALI ESCRIMA	ABSENT
THIERRY LANDEMAINE	CHIFFRES ET LETTRES	ABSENT
JP LEON	CYCLO-RANDO	PRESENT
CORINNE TODISCO	ECHEC	ABSENTE
MANUELA DIAS	ESCALADE	REPRESENTEE
JP BERTELLIN	FOOT AMERICAIN	PRESENT
JF POISSON	FOOTBALL	PRESENT
PY MARTIN	FOOTBALL DE TABLE	PRESENT
DOMINIQUE MICHEAU	GOLF	PRESENT
HERVE PROUX	HAND BALL	REPRESENTE
JC TURLURE	HOCKEY S/GLACE	EXCUSE/REPRESENTE GVA
JM PAMBIANCHI	JUDO	PRESENT
PIERRE CLAVE	KARATE	EXCUSE/REPRESNTE GVA
MARC BARRUEL	MODELISME	EXCUSE/REPRESENTE GVA
CHANTAL ONIDI	NATATION	REPRESENTEE
JOHN VALENTIN	PARKOUR	REPRESENTE
CATHERIEN LEBRUN	PATINAGE ARTISTIQUE	PRESENTE
DIDIER MONTOURSIS	PATINAGE DANSE/GLACE	PRESENT
MARIA BOISSEL	PATINAGE INITIATION	PRESENTE
DIDIER MONTOURSIS	PATINAGE SYNCHRONISE	PRESENT

REPRESENTANT	SECTION	PRESENCE
NICOLAS CHATHERINE	PATINAGE DE VITESSE	PRESENT
ISABELLE HUET	PATINAGE SUR ROULETTES	REPRESENTEE
DENIS COVIAUX	PETANQUE	ABSENT
YANN FEJAN	PLONGEE	ABSENT
MJ RETOURNE	RANDONNEE PEDESTRE	REPRESENTEE
FRANCINE BERBEL	SCRABBLE	PRESENTE
KARINE GUERRI	SPORT BIEN ETRE	PRESENTE
GILBERT VAUTHIER/ CM FEVRE	SPORT PASSERELLE	PRESENTS
MARTIAL BERNE	SPELEOLOGIE	REPRESENTE
HELENE BONNEMAIN	TENNIS	PRESENTE
FREDERIC BUFFIN	TENNIS DE TABLE	PRESENT
THIERRY ZIELINSKI	TRIATHLON	REPRESENTE
JOAQUIM FRANSISCO	VIET VO DAO	ABSENT
RADIA BOUFAÏD	VOLLEY BALL	PRESENT
MURIELLE MORAND	VOVINAM	ABSENTE
PAUL BLANC	YOGA	PRESENT

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE

PAR LE PRÉSIDENT GILBERT VAUTHIER

Mesdames et Messieurs,

Nous allons procéder à la tenue de notre :

Assemblée Générale Ordinaire Élective 2020 suivant les Statuts (3.1) de notre association

Rappel des Statuts

Pour que l'Assemblée générale ordinaire puisse valablement délibérer, la représentation de 25% des sections représentant au minimum 25% des adhérents disposant de voix délibératives est nécessaire.

Les décisions sont prises à main levée, hormis les votes portant sur des personnes physiques. Par ailleurs, le scrutin secret est de droit si un porteur de voix le demande.

Le scrutin secret est de droit pour les votes portant sur des personnes physiques. Les autres décisions sont prises à main levées ou à bulletin secret si un porteur de voix le demande

Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

Conformément aux Statuts :

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire nécessitent un quorum et une majorité simple pour être adoptées.

Lorsqu'elle se prononce sur des questions l'Assemblée Générale ne délibère valablement que si le nombre des voix des adhérents présents est au moins égal au quart du total des voix

Les décisions sont adoptées à la majorité simple des voix des adhérents présents

Le Président vérifie le quorum

Après vérification des Pouvoirs et des mandats le Président constate que :

Nombre d'adhérents = 4917 représentant le nombre de voix = 4917

Le quorum requis est sur la totalité des voix du nombre d'adhérents est de
($4917 * 25\% = 1230$ voix)

Il me revient d'indiquer que le quorum de 1230 voix est largement atteint, avec 4443 voix présentes ou représentées sur 4917 notre assemblée peut donc valablement délibérer

Je vous remercie votre participation en présentiel

Et ceux qui suivent notre AG 2020 sur Facebook Live :

<https://fb.me/e/28U1ef80D>

Votre présence ce samedi matin montre le soutien, et l'intérêt que vous portez à la vie de votre association.

Nous tenons à remercier la Municipalité et particulièrement Madame BOURGUOIN Directrice de la Maison Du Citoyen et de la Vie Associative et toute son équipe qui nous accueille dans ces locaux, nous mettant à disposition cette salle dans d'excellentes conditions.

Permettez-moi, de vous citer les personnalités qui, malgré les devoirs de leur charge, ont bien voulu honorer de leur présence notre assemblée.

PRESENTS :

Je salue la présence

Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire, vice-président du conseil territorial de Paris est Marne et Bois, conseiller métropolitain de la métropole du grand Paris

Madame Nora SAINT-GAL, Conseillère Municipale Déléguée aux Sports

Monsieur Guillaume GOUFFIER-Cha, Député de la circonscription

Madame Chantal CAZALS, Conseillère municipale

Monsieur Pascal POTTIER, Directeur du Service Municipale des Sports

Monsieur Jacques TARDY, Expert-comptable du Cabinet Exco Paris VFA Expertise (ex CAPAGEC)

Monsieur Christian MORGANT, Président Honoraire de l'U.S.F.

Monsieur Michel COCCETTA, Commissaire aux Comptes

Monsieur Marc PAPILLION, Chargé de Mission représentant Association Française pour un sport sans violence et pour le Fair-Play (AFSVFP)

Ainsi que toutes les participantes et tous les participants de l'Assemblée générale

EXCUSES :

Des personnalités nous ont signalé leur impossibilité de se joindre à nous et m'ont chargé de vous faire part de leur regret étant déjà retenu par d'autres obligations :

Monsieur Pascal-Pierre PONSONSACQUARD, Président du COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 94

Monsieur Thierry BERTHELOT, Directeur agence AXA nous remercie pour votre invitation et regrette vivement de ne pas être disponible

Monsieur Antoine BLANC, Chef du Service départemental des Sports du conseil Départemental du Val-de-Marne

Madame Adeline COLLIAU, Référente Technique de Territoire Service des Sports du Conseil départemental du Val-de-Marne

Monsieur Fernand ESCOBART, Président du Comité Régional des Clubs Omnisports d'Ile de France & Vice-Président de la Fédération Française des Clubs Omnisports

Madame Sophie VACHER Directrice Générale Adjointe : Service des Finances de Fontenay-sous-Bois

Monsieur Philippe LE PAPE, Directeur Général Adjoint des secteurs Éducation, Sport de Fontenay-sous-Bois

Monsieur Éric MARMORAT, Responsable Piscine – Patinoire au Service Municipale des Sports

Monsieur Philippe VACHIERI, Responsable du Service des Installations Sportives au Service Municipale des Sports

Les Présidents de section excusés

***Monsieur Herve PROUX** Président de la section HAND-BALL représenté par
Monsieur SEBAI Skander*

***Monsieur Daniel OLHERRY** de la section ATHLETISME représenté par
Monsieur DE BENGYLiam.*

***Monsieur Jean-Pierre PAYET** Président de la section BOXE AMERICAINE
représenté par Madame BENZINA Maeva.*

***Monsieur Didier CHEZEAUX**, Président de la section ACTIVITES
EQUESTRES représenté par Madame Claire-Marie FEVRE.*

***Monsieur John VALENTIN**, Président de la section PARKOUR représenté par
Monsieur Kevin PALAIO CORREIRA.*

***Madame Chantal ONIDI**, Présidente de la section NATATION représenté par.*

***Madame Sabrina EXURVILLE**, Présidente de la section TAEKWONDO
représenté par Madame Maria ANDRIANASOLO.*

***Madame Noëlle LABDOUNI**, Présidente de la section BOXE ANGLAISE
représenté par Madame Candice MERTENS.*

***Monsieur Jean-Christophe TURLURE**, Président de la section HOCKEYSUR
GLACE pouvoir au Président Général.*

***Monsieur Pierre CLAVE**, Président de la section KARATE pouvoir au
Président Général.*

***Monsieur Marc BARRUEL** Président de la section MODELISME pouvoir au
Président Général*

Permettez-moi de commencer en pensant à ceux qui nous ont quitté :
C'est avec tristesse et douleur que nous avons appris les décès.

Monsieur Jean-François VOGUET

*Notre ancien Maire dont je rappelle ici quelques étapes significatives pour la
vie de notre club :*

Tout d'abord au niveau municipal :

En 1977, il est élu conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois, puis il devient Premier Adjoint au maire, chargé de l'urbanisme. Puis de l'Enfance puis du Sport

En 2001 Il est élu Maire succédant à Louis Bayeurte mais garde un œil toujours attentif sur la bonne marche de notre club.

En 2016, il démissionne de ce mandat et quitte ses responsabilités municipales pour une retraite bien méritée.

Il est remplacé par Jean-Philippe Gautrais,

Sans oublier son action au sein du département puisqu'en 1988, il est élu conseiller général du Val-de-Marne où Il préside la commission de la Santé et de l'Action sociale.

Et au niveau national car il a été élu sénateur du Val de Marne en 2004.

Il décède trop tôt le 2 février 2021,

Monsieur Jean-Paul HERITIER,

Membre de la section tennis depuis de nombreuses années, membre de la section randonnée Jean-Paul était au bureau exécutif de l'USF depuis 2003. Tout d'abord trésorier général coopté, il est participe dès le début au redressement de la tenue de notre trésorerie générale en partenariat avec le cabinet comptable. Au plus fort de la tempête, il a contribué à l'élaboration de documents et de plans de redressement qui ont permis à notre club de passer cette étape difficile et dangereuse.

Nous avons tous apprécié ses interventions techniques, pertinentes mais toujours compréhensibles avec une petite pointe d'humour qui lui appartenait. Sa présence a toujours été apprécié dans les sections qu'il avait pris sous son aile, toujours admiratif des manifestations et du « faire ensemble »

Nous perdons un homme humain, pétrit des valeurs du club. Sa bonne humeur, son sourire, ses anecdotes vont nous manquer....

Un ami nous a quitté...

Monsieur Jacques GENDRE, membre du bureau de la section Natation de l'U.S.F. depuis plus de 30 ans...

Il a commencé à nager avec les adultes débutants, puis a poursuivi en participant aux compétitions des Masters.

Il a passé son officiel B, il a pu encadrer nos nageurs petits et grands lors des différentes compétitions comme les Départementales, Régionales, les Meetings. Jacques était membre du bureau au CD94 natation, au bureau de la Section Natation, secrétaire responsable F.F.N et officiel.

Madame AUBOYNEAU Christiane, Secrétaire de la section YOGA de l'USF

Christiane a démarré la pratique au sein de la section Yoga courant des années 90 et dès le début des années 2000, Elle a commencé à apporter son concours au fonctionnement de la section, discrètement au niveau du secrétariat. Par sa rigueur et son engagement, elle a permis à la section de bien se développer, avec un suivi administratif apprécié de tous. On se souviendra aussi de son investissement fidèle et efficace lors du forum des associations, quel que soit le temps et le monde !! Et tout cela avec discrétion, gentillesse et toujours un beau sourire...

Un beau partage humain, durant une vingtaine d'années, dans un esprit de service très « associatif »

Monsieur Georges BROUSSARD, Trésorier de la section Viet Vo Dao et Responsables des cours enfants, Assistant depuis 2011. Ceinture bleue de l'école Băc long quyên. Pratiquant depuis 1999. · Il s'occupait plus particulièrement du cours des enfants débutants de 6 à 8 ans.

Nous présentons au nom de l'USF toutes nos condoléances à leurs familles
Je vous demande d'observer quelques instants de silence.

Nous tenons à adresser des vœux de meilleure santé à ceux que la maladie ou les accidents tiennent encore éloignés de nous.

Je déclare ouvert les travaux de notre Assemblée Générale Ordinaire 2020.

Je passe la parole à notre Vice-présidente & Secrétaire Générale
Claire-Marie FEVRE pour vous présenter l'ordre du jour et l'adoption du
procès-verbal de l'assemblée générale 2019



Union Sportive Fontenaysienne

agrée jeunesse et sports 94s9
affiliée à la f.S.G.T. & f.f.c.o.- et aux fédérations spécialisées

Omnisports

Us-fontenay.com

ORDRE DU JOUR AG USF 2020

9h00 Accueil et émargement

Signatures des feuilles d'émargement
Vérification des Pouvoirs

9H30 AG EXTRAORDINAIRE

- 1. Proposition de Modification des statuts :**
III Administration et Fonctionnement
3.1 Assemblée générale

-« Il peut être recouru à des procédés électroniques de vote, en présentiel ou à distance, pourvu que ceux-ci garantissent le caractère régulier et secret du scrutin lorsque cela est requis ».

Vote

10h00 AG ORDINAIRE 2020

- 1. Ouverture de AGO 2020 par le Président de l'USF**
- 2. Présentation de l'Ordre du Jour**
- 3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019, (En ligne sur le site de l'USF, www.us-fontenay.com)**
Vote
- 4. Rapport Moral du Président de l'USF**
- 5. Rapports d'activités**
Rapport d'activités de la Direction Générale
Conseil Statutaire
Rapport Administratif
Interventions Volontaires Service Civique
Film des sections
Vote
- 6. Rapports financiers 2020**
Bilan actif-passif - Compte de résultat
Détail bilan - Détail Compte de résultat présenté par le Trésorier G.
Commentaire du Cabinet d'Expertises Comptable
Rapport de Monsieur le Commissaire aux comptes
Vote
Mandat Commissaire aux comptes(vote)
- 7. Présentation du Budget Prévisionnel 2021**
- 8. Elections Du Président(e) et de son équipe**
- 9. Questions diverses (inscrites à l'ordre du jour)**
- 10. Interventions des Personnalités**
- 11. Clôture de l'AGO par le Président**
- 12. Moment de convivialité**

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Il pouvait être consulté sur le site <https://www.us-fontenay.com/app/uploads/2021/03/PV-AG-2019.pdf>

Le Président demande à l'Assemblée Générale présente et représentée de se prononcer sur l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 de l'USF le 26 septembre 2020

Aucune remarque n'étant formulée, Je soumetts au vote l'adoption du procès-verbal.

Chaque représentant peut se prononcer : Pour, Contre ou Abstentions

Résultat du vote :

Pour : 4443 Voix

Contre : 0

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

L'Assemblée Générale Ordinaire présente et représentée, adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 de l'USF du 26 septembre 2020.

RAPPORT ACTIVITÉS

(DE JUIN 2020 À JUIN 2021)

**PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
CLAIRE-MARIE FEVRE**

Table des matières

RAPPORT ACTIVITÉS	15
INTRODUCTION.....	18
Le Bureau Exécutif,.....	18
Le siège.....	19
ADAPTATION A la situation sanitaire	20
Pérenniser le club sur le plan humain et financier	20
Le Suivi du budget / des finances.....	20
Le suivi et la gestion des sections sous tutelles.....	21
Sauvegarder les emplois	21
Participation groupe technique et de pilotage politique.....	22
Promouvoir notre développement en élargissant des partenariats pour mutualiser ou compléter nos activités.....	22
Les Volontaires de service civique	23
Partenariat.....	23
Développer la communication	23
Les manifestations.....	24
Fontenay / Soleil Edition 2020	24
Suivi des sections	25
Karaté :.....	25
Le Football :.....	25
Sections sports de glace.....	25
Hockey sur glace :.....	25
Le Triathlon.....	26
La pétanque.....	26
Le parkour	26
Vie Sportive et palmarès / Trophée des sportifs	26
Relations U.S.F.	26
Avec les Elus	26
SERVICE DES SPORTS	27
AUTRES relations SERVICE MUNICIPAUX.....	28
Fond de dotation : Fontenay Solidaire.	28
RELATIONS AVEC LE DEPUTE	28
DIRECTION DEPARTEMENTALE COHESION SOCIALE (D.D.I.C.S.	28
SERVICE DEPARTEMENTAL DES SPORTS DU CONSEIL GENERAL.....	29
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (C.D.O.S.94)	29

FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS OMNISPORTS (F.F.C.O.).....	29
FEDERATION FRANCAISE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (F.S.G.T.)	30
RELATION BANQUE	30
Rapport administratif.....	Erreur ! Signet non défini.
Conseil statutaire	Erreur ! Signet non défini.
Service civique	Erreur ! Signet non défini.
Rapport section.....	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Année exceptionnelle, particulière, horribilis, mémorable, il ne manquera pas de qualificatifs pour désigner la saison sportive 2020/2021.

Nous avons cru avoir touché le fond au printemps 2020 il n'en a rien été.

Que vous dire ??? vous avez aussi vécu cette période...

D'abord une pensée pour ceux qui ont été touchés par la maladie... plus ou moins gravement.

Ensuite quelle adaptation !!! et à tous niveaux ...

Je ne prétends pas faire une synthèse de la période covid mais un petit point quand même :

La pratique sportive avec protocole, sans contact, sans compétition, à l'extérieur, avec ordonnance.... Je salue ici les éducateurs qui n'ont rien lâché

La **continuité du lien social** : accueil des adhérents, avoir su garder le contact, la confiance, la motivation, je salue ici les bénévoles.

L'**adaptation a été le maitre mot pour tous** : télétravail, réunion Visio, les documents partagés, je salue ici les salariés du siège.

Si aujourd'hui j'ai la capacité de vous présenter ce rapport d'activités c'est bien grâce à vous tous et aux efforts que nous avons fait pour le club survive à cette crise sans précédent.

Tableau 2 – liste des Membres du Bureau Exécutif (mandat de 2017-2021)

Le Bureau Exécutif, équipe de dirigeants (proposée par le Président) a été élu en Assemblée Générale 2017 pour quatre ans est chargé de mettre en application la politique du club validée par le Comité Directeur. Nous avons fonctionné à 13 membres au cours de cette année

Nous avons tenu 12 réunions de bureau ainsi que des réunions complémentaires spécifiques. (Finances, installations, subventions, organisation...), le tout principalement en visio conférence, ce qui a handicapé certains mais permis à d'autres d'être plus présents et qui ouvre des perspectives pour les années suivantes.

A noter le manque de compte rendu de réunions difficulté de ma part d'une part pour des raisons professionnelles que vous pouvez comprendre et d'autre moyens de visio conférence et note sur ordinateur difficilement compatible mais manque de pratique !!

Le siège

Cf diapo avec le rôle de chacun.

Je rappelle ici le rôle du siège

- Centralisation de la gestion des salariés, des volontaires de service civique, des stagiaires
- La centralisation de la gestion des formations
- Mise en place d'un service de prêt de matériel.
- Centralisation du recueil des pass solidaire, des bons tous en club, des chèques ANCV
- Centralisation des demandes de subventions
- Centralisation de la comptabilité
- Gestion des actions de communication

Et tout ce que j'oublie. Courrier, réception des colis, relation avec le garage, le service des sports, la réservation des salles....

Centre de ressources pour les dirigeants, les conditions de travail au siège ont été très durement impactées par deux faits principaux cette saison :

- L'absence longue de notre Attaché de direction pour raisons de maladie Malgré nos efforts et la bonne volonté d'Éric, le suivi des contrats, et de certains dossiers ont pris du retard. D'autre part certains de nos salariés ont vu leur charge de travail augmenté.

La part positive est que nous avons un gros effort de mise en commun des documents.

Cette absence a néanmoins démontré notre vulnérabilité en cas d'une absence prolongée d'un salarié temps plein.

- L'obligation de télétravail

Celle-ci a perduré.

Les bases avaient été jetées au printemps 2020. Elles ont été améliorées grâce aux propositions de nos salariés du siège, nous avons pu continuer à travailler et surtout répondre aux besoins de nos éducateurs, des dirigeants et de nos adhérents.

Nous avons acheté deux ordinateurs portables pour faciliter la tâche. Nous avons gardé une permanence le matin et avons été disponible sur rdv.

Nous avons maintenu le lien avec une Visio-café deux fois par semaine.

Nous allons certainement continuer de développer le télétravail pour les salariés du siège pour les prochaines années.

Les axes de travail cette année :

- **Adaptation à la situation sanitaire**
- **Pérennisation du club sur le plan financier et humain**
- **Promouvoir notre développement en élargissant des partenariats pour mutualiser ou compléter nos activités.**
- **Développer notre communication**

ADAPTATION à la situation sanitaire

Création d'une cellule COVID, Jean-Louis SERGENT, Claire-Marie FEVRE sous l'égide de Marine BOURON, notre volontaire de service civique interniste. Etude des recommandations des différents ministères, des fédérations, élaboration des protocoles, mise en place dans les sections, étude de faisabilité dans les installations.

Pérenniser le club sur le plan humain et financier

Le Suivi du budget / des finances

Je tiens à souligner le travail essentiel de nos salariés du Pol 'compta que je salue ici pour leur patience, rigueur et travail

Le besoin de connaître notre situation financière presque au jour le jour du fait de la situation sanitaire, la recherche d'économies, les possibilités de mutualisation, le compte rendu de nos actions se sont traduit par :

- Renforcement du suivi des comptabilités de chaque section avec une exigence de rendu de documents afin de répondre aux exigences du cabinet comptable et du commissaire aux comptes et de toujours prévenir un impact dû à un contrôle URSSAF toujours possible.

Le suivi et la gestion des sections sous tutelles

Cela concerne certaines sections. Mais cela nous réclame un travail très important de suivi et une très grande disponibilité.

- Une réflexion sur le bienfondé de l'[attribution de subvention](#) de fonctionnement à l'ensemble sections. Cette année nous avons non seulement demandé un courrier pour toucher la subvention mais aussi de réfléchir à la possibilité de laisser cette subvention dans le pot commun afin de créer un fond de solidarité qui sera sans doute très utile pour la reprise de septembre 2021 voir septembre 2022.
Je remercie ici les sections qui ont fait ce choix.
- Une [réflexion sur les cotisations](#) :
La prise de décision de ne pas rembourser les cotisations de 2019/ 2020. De ne pas augmenter celle de 2020/2021 mais de les percevoir... de ne pas encaisser certains chèques des adultes, de nous concerter pour savoir ce que nous pouvions mettre en place afin de compenser le manque de pratiques sportives pour certaines catégories d'adhérents. Enfin de prendre la décision de mettre en place le chèque de compensation et de faire appel aux dons.
- L'aide à la [rédaction et au suivi des dossiers d'aides](#) à projets sollicitant de plus en plus instances afin de diversifier nos partenaires. Et là je salue ici le travail du « Pol com »
- Enfin la mise en concurrence des prestataires :
Recherche de logiciel de gestion des adhérents un peu moins cher.
Le tout dans un but de minimiser les coûts, sans oublier le service rendu, de moderniser nos pratiques notamment en ce qui concerne les moyens de paiements. Nous sommes en retard sur ce plan-là et la recherche reste d'actualité.

Sauvegarder les emplois

Pas de mise au chômage pour les salariés du siège.

Tous nos éducateurs ont été mis en chômage partiel le moins possible et nous avons pris en comité directeur la décision de maintenir leur salaire à 100% jusqu'au 31/12/2020.

Participation groupe technique et de pilotage politique

Nous avons eu deux réunions du groupe technique cette année, pas de réunion de pilotage en raison des élections et de la situation sanitaire.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer ce travail dans un esprit de coopération, mutualisation et de construction.

Nous avons travaillé sur la convention des véhicules qui n'est toujours pas signée, les travaux dans les installations : patinoire, parkour, le sport scolaire.

Promouvoir notre développement en élargissant des partenariats pour mutualiser ou compléter nos activités.

À la suite de différents contacts, une [activité de cyclo-rando](#) s'est développée au sein de notre club.

Suite aussi à différentes réunions, dossiers, nous avons donné suite au sport sur ordonnance avec la création d'une activité appelée « [sport passerelle](#) ». Il s'agit de faire le lien entre le sport sur ordonnance et l'activité sportive au sein d'une section. Débutée avec l'aide d'un volontaire de service civique et la possibilité d'occuper quelques créneaux, elle permet à un groupe d'une dizaine de personnes de pratiquer une activité sportive. Il va falloir la pérenniser malgré les difficultés d'obtenir des créneaux sur les installations

Le développement n'est pas uniquement sur le plan quantitatif. Nous cherchons à développer aussi les compétences et les connaissances de l'ensemble de nos dirigeants en organisant des formations ou en les rendant accessibles.

Les participations de nos dirigeants aux comités directeurs, aux travaux de la FFCO, au sein des fédérations, ligues et comités participent non seulement au rayonnement de notre club mais participent également aux échanges d'informations, connaissances qui nous font réfléchir, évoluer, échanger pour le plus grand bien de nos adhérents.

Le [recrutement de deux apprenties](#) une en communication, l'autre sur un master en management du sport nous permet de nouer des liens avec différentes écoles et universités et de rester en phase avec les différentes problématiques.

Les Volontaires de service civique

Au nombre de 27 par année ils contribuent à l'enrichissement de nos sections et donc du club. D'horizons différents, de culture sportive ou non, avec des projets professionnels plus ou moins déjà formés ils participent tous très activement au rayonnement de notre club. En principe recrutés en début de saison sportive ils passent avec nous une saison complète. Cela leur permet de faire le point sur leur projet d'aller jusqu'au bout de leur mission. Les volontaires de service civique nous permettent de bénéficier de leur expertise et de les sensibiliser aux métiers du sports et au bénévolat.

Placée sous l'égide de notre apprentie en management du sport, ils ont bénéficié de la formation de PSC1. Et se doivent d'être présent en ce jour d'assemblée générale afin de parfaire la formation citoyenne obligatoire. Là aussi en raison de la pandémie le regroupement de ces volontaires n'a pas été possible.

Partenariat

APS

Université STAPS Créteil

Ecole HETIC

COMTECH

Centre de santé

Développer la communication

La communication est un axe que nous développons depuis quatre années.

Avoir au club un Chargé de communication renforce cette démarche. Nous avons renforcé cet axe en prenant un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation de webdesigner et d'un volontaire de service civique avec l'objectif la modernisation de [notre site internet](#).

Celui-ci a bénéficié d'une réflexion sérieuse suivi d'un partenariat avec la société privée « Stratis ». Il s'est ouvert en janvier 2021.

Il est relayé par une page [Facebook](#) et un [compte Instagram](#)

Néanmoins beaucoup d'actions, d'initiatives restent encore inconnus parce que « manque d'information ».

La **réalisation des films / clip** présentent les diverses activités du club sous une forme rajeunie et attractive.

Enfin une activité majeure de ce pôle : le montage et le suivi des dossiers.

CF Diapo

Les manifestations

Fontenay / Soleil Edition 2020

Présence de certaines sections et implication du siège sous forme de la communication. Nous participons chaque année en partenariat avec la municipalité et l'association Sport et Vie sociale à l'animation de Fontenay/Soleil.

Cela fait connaître notre club, permet à nos adhérents de pratiquer en été sous une forme différente, d'élargir la pratique de nos activités envers une population moins favorisée et enfin cela crée un lieu de rencontres été d'échanges pour les adhérents et nos dirigeants.

L'année dernière cela s'est passé malgré les jours de canicule. L'année 2020 a vu la présence de nos jeunes en formation BPJEPS tous les jours d'ouverture de cette animation. Ils ont pu renforcer et faciliter l'accueil des bénévoles

La Journée des Associations

La journée des associations est toujours un grand moment pour notre club. Cette année nous avons salué l'implantation en plein air de cette manifestation pour notre club. La fréquentation y a été plus nombreuse que d'habitude malgré les mesures sanitaires et la météo. L'utilisation du carton pour les essais dans les sections est maintenant une habitude.

Action sous l'égide de l'OMS, l'organisation laisse cependant à désirer.

Toutes les autres manifestations ont été annulées en raison de la situation sanitaire, hormis un gala de boxe à huis clos pour les boxeurs professionnels mais qui a vu Massi TACHOUR remporté une ceinture européenne.

Suivi des sections

Ce suivi a porté plus particulièrement sur :

Les activités équestres et le sport santé doivent sortir de la pépinière et passer en section à part entière. Cela n'a pas pu être réalisé là aussi à cause de la situation sanitaire encore cette année.

Karaté :

Après avoir bénéficié de l'aide et de conseils fédéraux, grâce à l'investissement des référents Pierre C. et Patrick B. nous avons vu la reprise en douceur de cette section. Nous avons dû pallier le « non-renouvellement » du contrat du professeur, et au départ des référents. Un volontaire de service civique a été mandaté mais nous craignons le pire pour la reprise de la saison. Nous cherchons des bénévoles pour la prochaine saison.

Le Football :

C'est la section la plus importante de l'USF en termes de nombre d'adhérents.

Il est vrai aussi que c'est ou « c'était » la section la plus préoccupante sur le plan financier.

Elle est toujours sous tutelle. Nous gardons une belle éclaircie cette année sur le plan financier nous en reparlerons au moment des comptes.

A noter un éducateur supplémentaire cette année grâce à un emploi ANS et toujours des volontaires de service civique et des jeunes en formation.

Nous apportons toujours de l'aide pour la rédaction des dossiers de subvention et le suivi. A noter une aide importante de la part du fond de dotation.

Un achat de véhicule et le problème des indemnités exonérées ont été soulevés cette année.

Sections sports de glace

Suivi des activités en prévision des travaux de la patinoire. Très grosses difficultés pour nos sports de glace entre restrictions sanitaires et fermeture de l'installation pour travaux.

Hockey sur glace :

Suivi de l'emploi aidé et suivi car le président a démissionné

La Natation :

Recrutement des volontaires en services civiques. Suivi du dossier « j'apprends à nager » et de la compatibilité avec une demande de changement de logiciel.

Le Triathlon : demande de la part du triathlon de se séparer de la natation. Obtention des créneaux de pratique, recrutement d'un éducateur. Création d'un bureau.

La pétanque : Inauguration du boulodrome. Changement d'équipe au bureau

Le parkour : Ebauche/ rédaction/ mise en forme et défense du projet d'implantation d'un container près de la structure d'escalade sur le stade Coubertin, puis d'un prêt d'un container sur André Laurent. Projet en cours.

Vie Sportive et palmarès / Trophée des sportifs

Tout a été annulé

Relations U.S.F.

Il est à noter que de nombreux dirigeants de l'USF sont, ou se rendent, disponibles pour prendre des responsabilités au sein des instances sportives : Départementales, Régionales et Fédérales, ainsi qu'au niveau du corps arbitral. Nos entraîneurs sont aussi impliqués au sein des instances fédérales. Je tiens ici à souligner l'importance de leur rôle et la richesse de leur expérience. Leur fonction honore notre club et nous bénéficions en retour de leur compétences et connaissances.

RELATIONS U.S.F. AVEC LA MUNICIPALITE

Avec les Elus

Cette année a été particulière puisque celle des élections municipales. Nous avons rencontré trois listes électorales afin de connaître leur politique sportive. C'est donc la liste de l'équipe sortante qui a été élue.

Réunions/ contacts avec Nora Saint Gal, devenue notre Conseillère déléguée aux sports :

Travail sérieux, convivial là aussi dans la confiance et le respect mutuel mais malheureusement un peu éloigné cette année en raison des conditions sanitaires

Sections en difficultés, bilans et perspectives du club et des sections.

- Etudes des Projets présentés au fond de dotation
- Participation à la Commission d'aides à projet
- Participation à la préparation de Fontenay sous soleil

Nous sommes toujours très attentifs aux débats lors du conseil municipal.

A noter le plébiscite pour le pass 'solidaire qui a encore été largement utilisé par nos adhérents cette année.

Nous avons été contactés aussi pour le **pass 'handicap** auquel nous allons bien sûr souscrire.

Nous participons à la commission des sports, d'aide à projet et aux travaux

Les sections dans leur ensemble remercient et reconnaissent l'action de la municipalité envers le mouvement sportif et notre club en particulier.

SERVICE DES SPORTS

Nous avons des contacts réguliers avec le Directeur du service des sports, M. POTTIER et ses adjoints responsables de secteur.

A noter l'arrivée d'un agent responsable des manifestations sportives et activités sportives émergentes.

Actions particulières :

- Planning des installations sportives
- Convention d'utilisation des installations
- Organisation de manifestations
- La planification
- Développement du sport santé
- Fermeture / protocole et autres
- Planning de Fontenay sous soleil

Les demandes particulières sont orientées sur :

- Une attention particulière pour le nettoyage des installations.
- Une meilleure réactivité pour la réalisation des réparations
- Les projets particuliers : Travaux patinoire, croisement des publics à la piscine.

AUTRES relations SERVICE MUNICIPAUX

D'autres services municipaux comme :

- Les Services Techniques
- Le Garage

Nos remerciements pour l'entretien des bus et minibus. Nous sommes toujours en attente de la convention signée. On aimerait avoir un autre minibus

- Le service de la communication : publication, site Internet de la ville, le (les) journaliste(s) du MIM
- Le service informatique : DSIT qui nous viennent en aide régulièrement.

Fond de dotation : Fontenay Solidaire.

La Secrétaire générale fait partie du conseil d'administration. Plusieurs réunions cette année. Des rencontres avec les entreprises et surtout des dossiers récompensés et soutenus. L'importance de ce fond va être préciser dans la partie financière. Merci.

RELATIONS AVEC LE DEPUTE

Peu de contact cette année en raison de la situation sanitaire

DIRECTION DEPARTEMENTALE COHESION SOCIALE (D.D.I.C.S. 94)

N'est plus l'organisme du CNDS qui est passé entre les mains de l'ANS Agence du Sport et des fédérations.

Ce sont nos référents en ce qui concerne la réglementation institutionnelle et les emplois sportifs.

SERVICE DEPARTEMENTAL DES SPORTS DU CONSEIL GENERAL

Les dossiers sont suivis attentivement d'une part par l'U.S.F. et JM TRUSSARDI, et pour le Conseil Général, par M. SAINT GAL Conseiller Général de notre cité.

Un certain nombre de sections bénéficient de cette aide. Cela concerne essentiellement les sports de compétition.

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (C.D.O.S.94)

Année électorale. Le nouveau président Mr MULET / VERNER a été élu « Scoop », leur magazine, est envoyé sur boîte mail à tous nos dirigeants et comportent toujours des informations intéressantes.

Participation à la formation organisée par le CROSIF notamment en ce qui concerne l'accueil des mineurs.

FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS OMNISPORTS (F.F.C.O.)

Participation aux activités départementales, régionales et nationales.

M. Gilbert VAUTHIER est Président du Comité Départemental et membre du conseil d'administration du conseil Ile de France.

A noter que grâce au comité départemental FFCO 94, nous avons en responsabilité le matériel pour deux sessions de PSC1.

Nous avons organisé deux séances de formations de PSC1 pour le CDOS via le CD FFCO

Participation aux assemblées générales et aux formations, réservées aux bénévoles et aux salariés.

A noter en préparation une licence sport très bon marché qui permettrait au dirigeant (non pratiquant) d'être licencié à moindre coût et bénéficier des assurances et surtout du contrôle de moralité réclamé par les instances.

Le journal auquel toutes les sections sont abonnées communique tout ce qui peut intéresser les clubs sportifs.

Contacts étroits de notre direction administrative et le Cosmos leur service juridique à propos de la législation en vigueur

FEDERATION FRANCAISE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (F.S.G.T.)

L'U.S. F est toujours considéré comme un grand club du Val de Marne, malgré le peu de sections adhérentes à la F.S.G.T. Nous y sommes adhérents depuis 1965.

Plusieurs sections sont affiliées à cette fédération qui propose une pratique différente des pratiques compétitives.

RELATION BANQUE

Celle-ci ce s'est améliorée car la gestion de notre compte s'est décentralisée. Nous sommes gérés par l'agence de Fontenay mairie.

RAPPORT ADMINISTRATIF

PAR ERIC DEVAUX

Effectif au 31/12/2020

20 sections + le siège

Nombre de salariés : 67

Nombre hommes : 40

Nombre femmes : 27

40.30 % des salariés sont des femmes pour 59.70 % d'hommes

Equivalent temps plein 27.94

Pour un total de 26 170 heures

10 salariés sont partis du club et nous avons embauché 13 personnes.

Avec la crise sanitaire et l'arrêt partiel ou total des activités sportives qui en a découlé, nous avons mis en activité partielle les salariés concernés avec la décision prise par le bureau exécutif de maintenir leur salaire.

Au total, 15 265 h ont été financées par l'état en 2020. Cependant, 26 170 h ont été travaillées.

Malgré cela et par rapport à l'année dernière, l'effectif a augmenté de 3 personnes.

L'écart dans la répartition hommes femmes reste toujours important mais a diminué cette année. Ce qui nous amène à avoir un pourcentage des femmes salariées supérieur à 40%.

Bien que le turn-over reste globalement stable celui-ci est toujours important avec un recrutement substantiel au sein de la section natation (5 personnes) et de la section judo (2 personnes), et des salariés qui sont sorties à la fin de la saison sportive 2019-2020 dans des sections ne subissant pas en règle générale de forts mouvements de personnel (le Football et le Volley Ball)

Certains salariés sont intervenus dans plusieurs sections qui sont dans le besoin afin d'assurer leur activité et ainsi réduire les coûts. Nous l'avons vu cette année avec les sports de glace, le volley Ball, le football et le sport santé.

2 personnes sont mises à disposition à temps plein par la ville de Fontenay-sous-Bois :

Karine GUERRI en tant que secrétaire au siège et Maroïne ELOUARIMI en tant qu'entraîneur à la section Football.

Répartition par type de contrat

CDI à temps partiel : 13

CDI : 12

CDD : 6

CDI intermittents : 36

Les salariés en CDI intermittent ne sont que des éducateurs.

Les CDD sont des contrats d'apprentissage ou des contrats déclenchés pour donner suite à des surcroits d'activités en cours de saison ou à des arrêts maladies.

Les salariés en CDI à temps plein et à temps partiel occupent des emplois administratifs ou des emplois d'éducateurs.

76% du personnel occupe un poste d'éducateur et 24 % un poste administratif

EMPLOIS ANS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Chaque année, l'USF, par l'intermédiaire des présidents de section, met tout en œuvre pour favoriser l'embauche des jeunes afin de renforcer leurs compétences dans le milieu du sport ou de l'administration, et de pérenniser certains postes au sein des sections.

La crise sanitaire ne nous a pas freiné dans le recrutement.

Les dispositifs que nous exploitons sont l'emploi ANS et le contrat d'apprentissage

Voici ci-après l'inventaire de nos salariés qui en ont bénéficié.

Ceux qui ont pris fin_:

3 Contrats d'apprentissage

M. Jordan FISTON – section Football

M. Ibrahim DARAME – section Football

M. Maximilien FERNANDEZ – section Volley Ball

Pour commencer ceux qui ont pris fin.

Nous avons 3 contrats d'apprentissage :

Les 3 apprentis ont obtenu le BPJEPS activités physique pour tous.

Ibrahim DARAME est salarié en tant qu'éducateur sportif.

Maximilien FERNANDEZ sera embauché en janvier 2021

Et Jordan FISTON n'a pas eu de proposition de contrat.

Ceux qui ont été créés :

1 emploi ANS

M. Ibrahim DARAME - section Football

4 contrats d'apprentissage

M. Maxime LABBE – section Parkour

Mme Mahine-Ruth MANNUEL – Siège

Mme Maeva BENZINA – Siège

Mme Hannah LOUFRANI – section Tennis

Ceux qui ont été créés.

La création de l'Emploi ANS à la section Football rentre dans un projet de développement et de pérennisation de l'emploi.

Ce qui a permis de supporter l'embauche d'Ibrahim DARAME en tant qu'éducateur sportif.

Dans son programme de formation il va s'inscrire pour l'obtention d'un Brevet de Moniteur de Football (BMF).

Pour ce qui est des 4 apprentis :

Mahine-Ruth MANNUEL suit une formation pour obtenir un master STAPS management du Sport

Maeva BENZINA suit une formation pour obtenir un diplôme de Concepteur Développeur de Solutions digitales

Hannah LOUFRANI suit une formation pour obtenir le DEJEPS perfectionnement tennis option tennis

Maxime LABBE suit une formation pour obtenir le BPJEPS activités physique pour tous.

Les contrats aidés toujours présents :

3 emplois ANS

Mme Mélodie CHATAIGNER - section Patinage artistique

M. Rachid LABDOUNI – section Boxe anglaise

M. Alexandre MONNIER- Section Hockey sur glace

Et nous avons 3 contrats qui sont toujours aidés.

Concernant Mélodie CHATAIGNER, l'aide accordée par l'ANS qui prenait fin en 2018 a pu être renouvelé afin de renforcer la pérennité de son poste au sein de la section.

Pour Rachid LABDOUNI, l'aide devait être motivé par un plan de formation qui lui a permis d'obtenir le BPJEPS Educateur sportif mention boxe.

Quant à Alexandre MONNIER, il suit une formation pour obtenir un BPJEPS perfectionnement mention Hockey

Service Civique

L'agrément au titre de l'engagement de service civique a été renouvelé et accordé jusqu'au 4 septembre 2022 avec une prévision d'accueil annuelle de 27 volontaires.

Cette année, 26 volontaires accueillis en 2019 ont fini leur mission.

Et à partir du mois de décembre 2020, nous en avons accueilli 27 répartis dans 19 sections.

Le Salaire Minimum Conventionnel (SMC)

Du fait de la crise sanitaire, la négociation entre les partenaires sociaux quant à la réévaluation du SMC n'a pas eu lieu.

Le SMIC HORAIRE brut quant à lui a augmenté de 1.20 % au mois de janvier 2020 pour passer à 10.15 €**Mutuelle**

Au 31 décembre 2020, 13 salariés adhèrent à la mutuelle soit autant que l'année précédente.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour les salariés (Financé par l'AFDAS)

Pour les bénévoles (autres formes de financement)

Je rappelle que la branche professionnelle du sport a retenu comme opérateur de compétence - dit OPCO - l'AFDAS.

En dehors de nos contrats d'apprentissage, des salariés ont suivi une formation :

- Maeva BENZINA et Jean-Marc TRUSSARDI du siège ont suivi une formation « Webmasters Wordpress » en rapport avec le nouveau site internet de l'USF,
- Romain BOUMESSATA de la section tennis a commencé un DESJEPS tennis
- Hannah LOUFRANI et Hugo SPROCQ de la section tennis ont obtenu leur CQP Educateur de tennis
- Guillaume ALLIER, de la section tennis, a obtenu un DESJEPS tennis et a suivi une formation tuteur.
- Rachid LABDOUNI de la section boxe anglaise, a obtenu un BPJEPS Educateur sportif mention boxe

D'autres formations sont en direction de nos bénévoles et financées sous d'autres formes mais ont été très limitées du fait de la crise sanitaire.

Ces formations sont orientées sur :

L'aide à la pratique sportive (encadrement et arbitrage)

L'accueil des handicapés

La forme et la santé

Et la Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)



27 volontaires du Service civique 2020

Sous la houlette
de Mahine-Ruth





27 volontaires 18 sections

- Romain BOUDON (Tennis)
- Liam DE BENGY (Athlétisme)
- Florian CARLI (Badminton)
- Marine BOURON (Siège COVID)
- Léana KHALILI (Boxe Anglaise)
- Candice MERTENS (Boxe Anglaise)
- Jeremy ROBERT (Boxe Anglaise)
- Brice HOUNZA (Judo/ Siège)
- Thibault GOURVÈS (Handball / Escalade)
- Jessica BEDACIER (Boxe am. / Patin à roulettes)
- Florian CHOUIEM (Karaté)
- Téo MURAT (Natation)
- Mamadou KANOUTÉ (Natation)
- Adrien CHAUSSÉE (Handball/Ecole de ballon)
- Cyllian DECELLAS (Ecole de ballon / Boxe am.)
- Halidi Assad AHMED (Football)
- Kevin PALAIO CORREIA (Parkour)
- Killian GRINCOURT (Hockey S/ Glace)
- Laureline BOUDAUD (Activités équestres)
- Emmanuel ATTOUBEY (Football)
- Noah KIMPIABI (Football)
- Chayma SAFI (Football)
- Aflah CHEHA MCHANGAMA (Natation)
- Mohamed Ilyes DRIDI (Boxe anglaise)
- Steven MIRAND (Foot US)
- Damien SOARES (Sport Passerelle)
- Mahine-Ruth MANNUEL (Siège)



Présentation Service civique 2020

- Romain BOUDON (Tennis)
- Kevin PALAIO CORREIA (Parkour)
- Laureline BOUDAUD (Activités équestres)
- Brice HOUNZA (Judo/ Siège)

Vote du rapport d'activité :

Résultat du vote :

Pour : 4443 Voix

Contre : 0

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Rapport financier



Bertrand BÉCHADE

Trésorier Général



Bilan comptable Consolidé

Les Graphes

- a. Suivi de trésorerie
- b. Evolution charges et produits
- c. Origine des produits
- d. Origine des charges et leur répartition

Le bilan et Compte de résultat

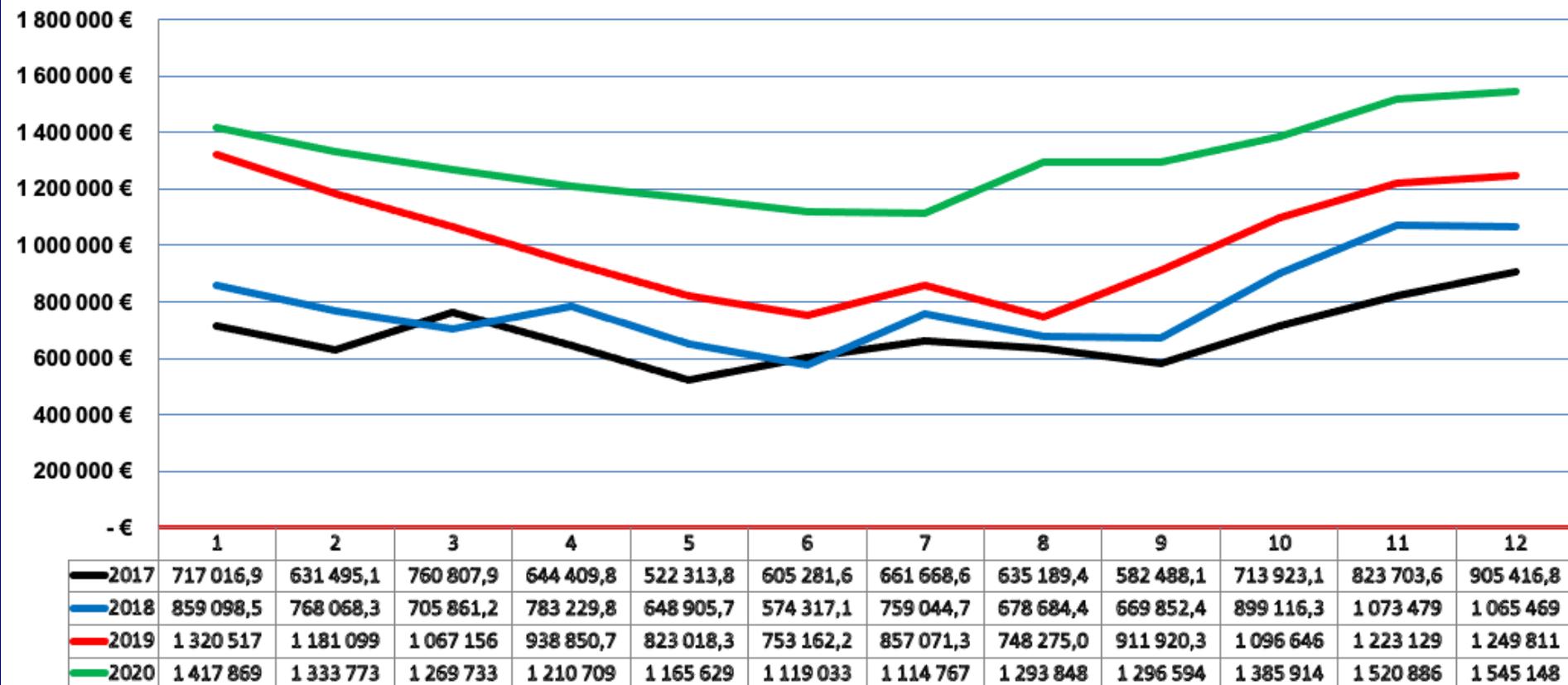
1. **Evolution des produits d'exploitation**
2. Evolution des subventions
3. **Evolution des charges d'exploitation**
4. Produits et charges exceptionnelles
5. Les frais fédéraux
6. Résultat
7. A-nouveau
8. Suivi des sections
9. Crise Covid Chèque Compensation
10. Rappel

Conclusion

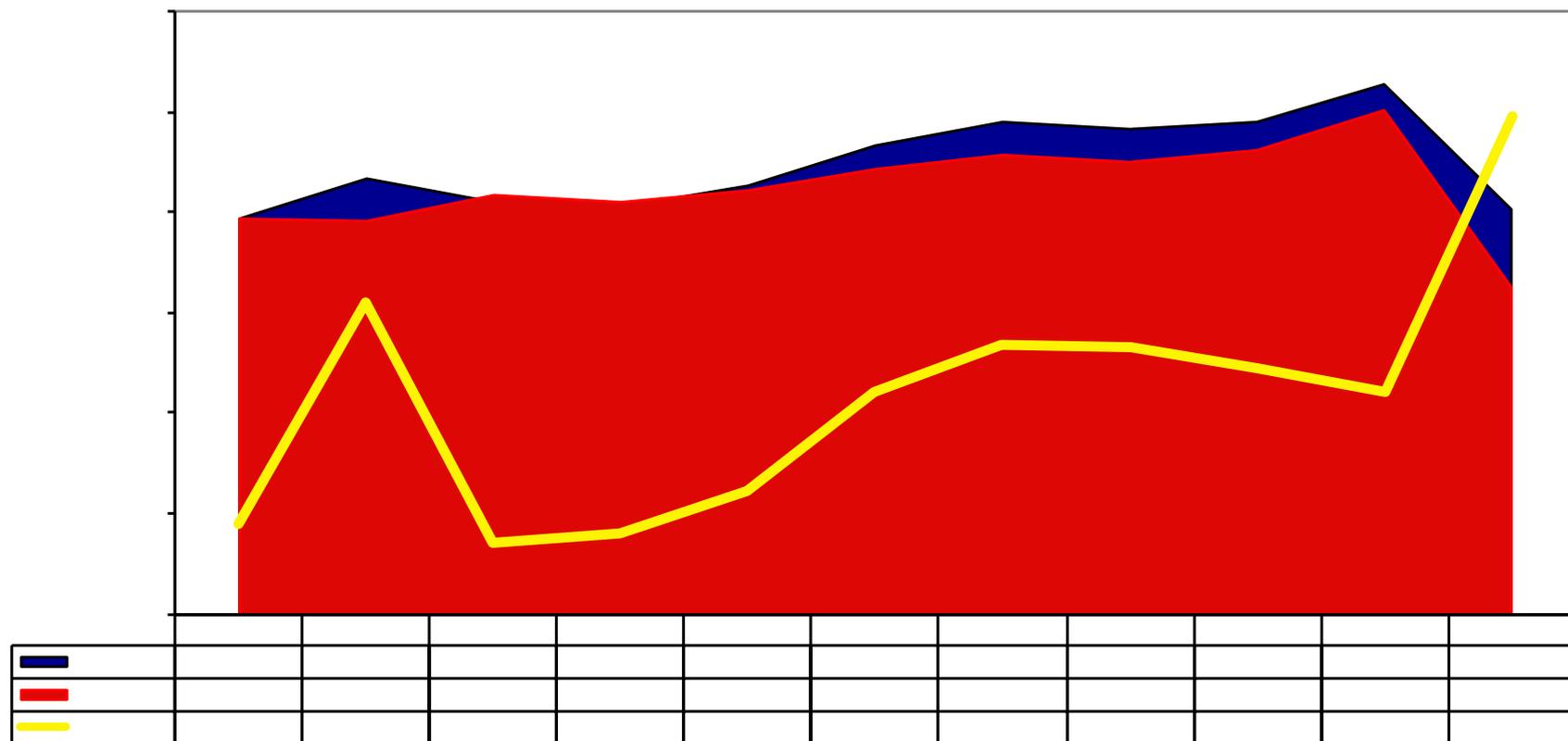


Courbe de Trésorerie

Solde: Comptes bancaires

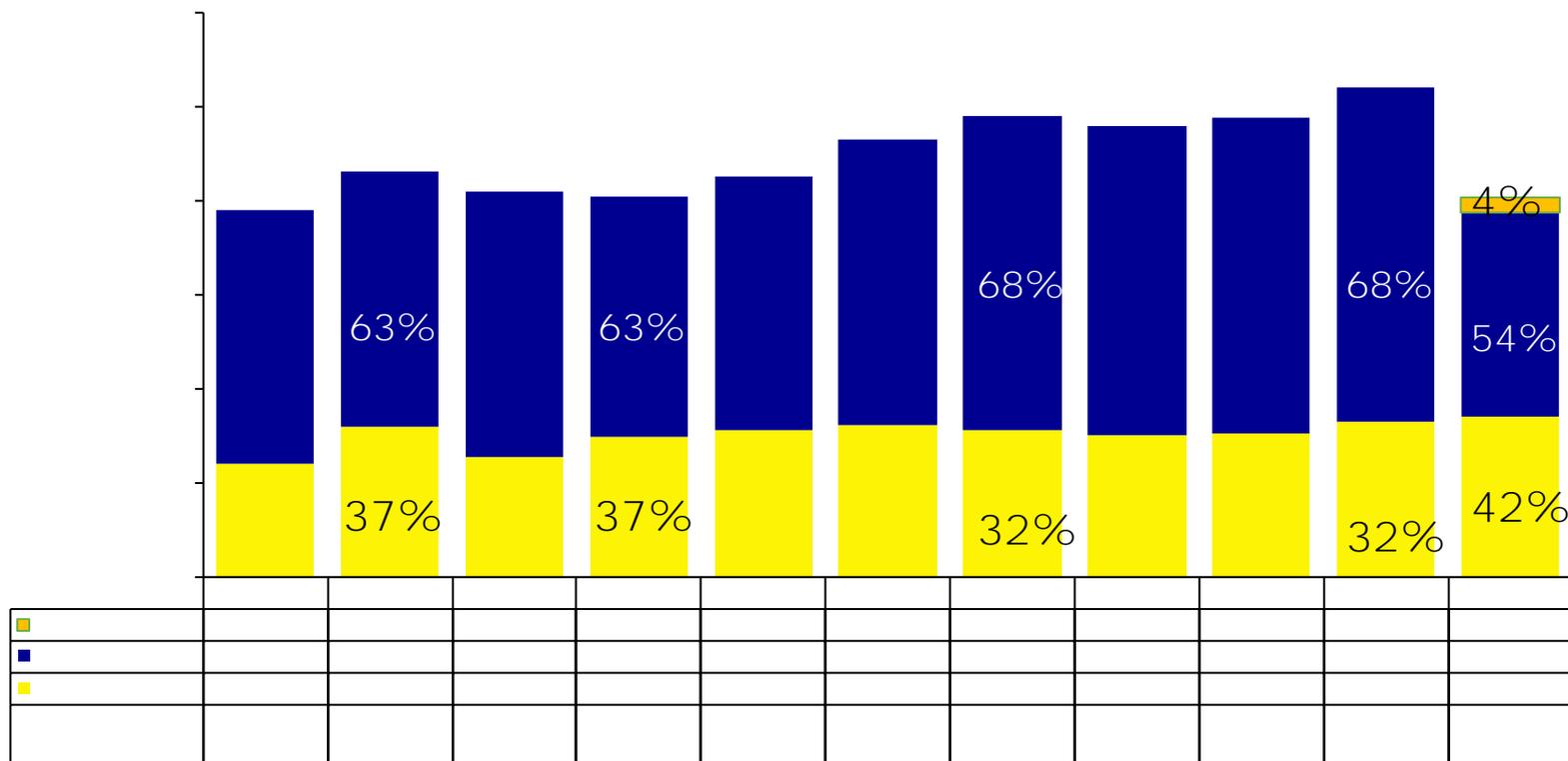


Évolution des Produits et Charges depuis 2010



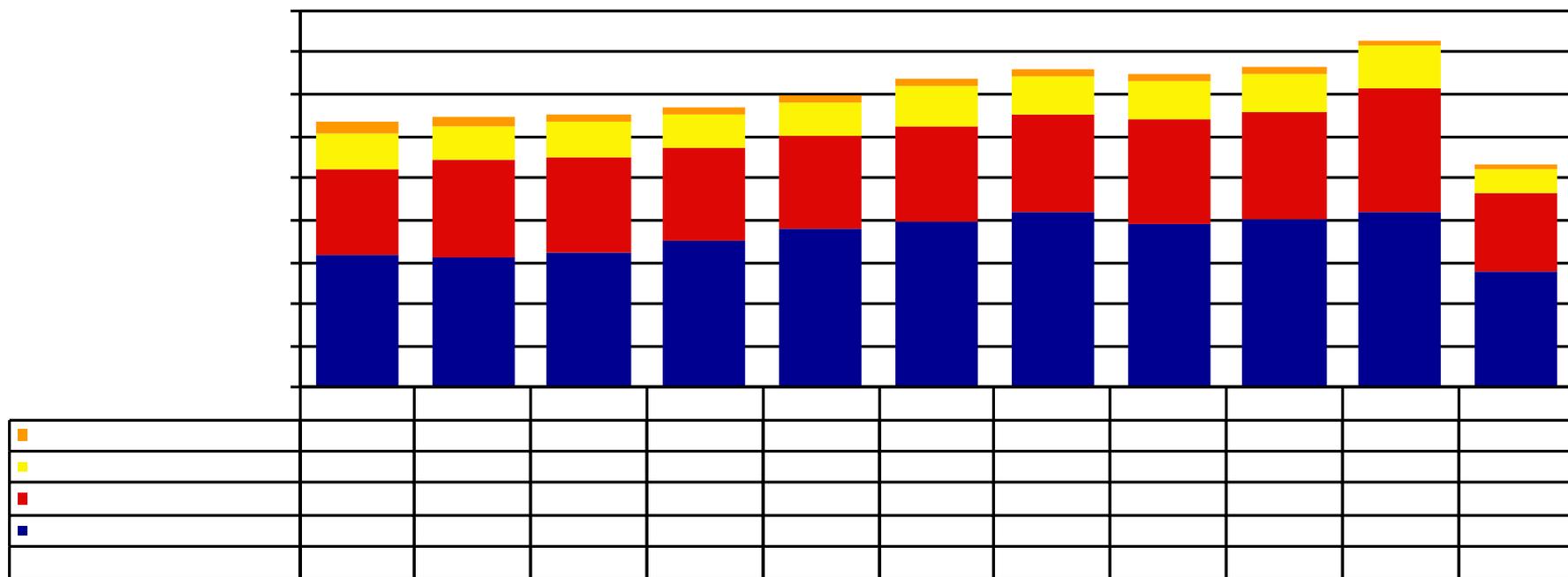
Après tendance baissière
Baisse des Produits et Diminution des Charges
= résultat positif accentué

Origine des Produits: évolution depuis 2010



Crise : Modification des proportions
 Subv. +32 k sur 1 an - ANS + Subv. Diverses
 Dons + Partenariats env. 74 k

Origine des Charges: évolution depuis 2010

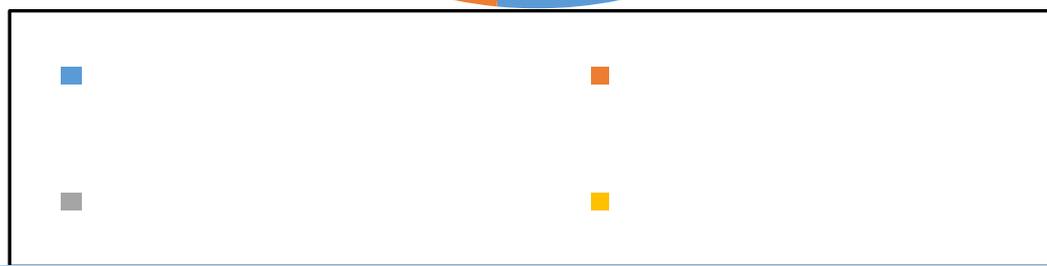
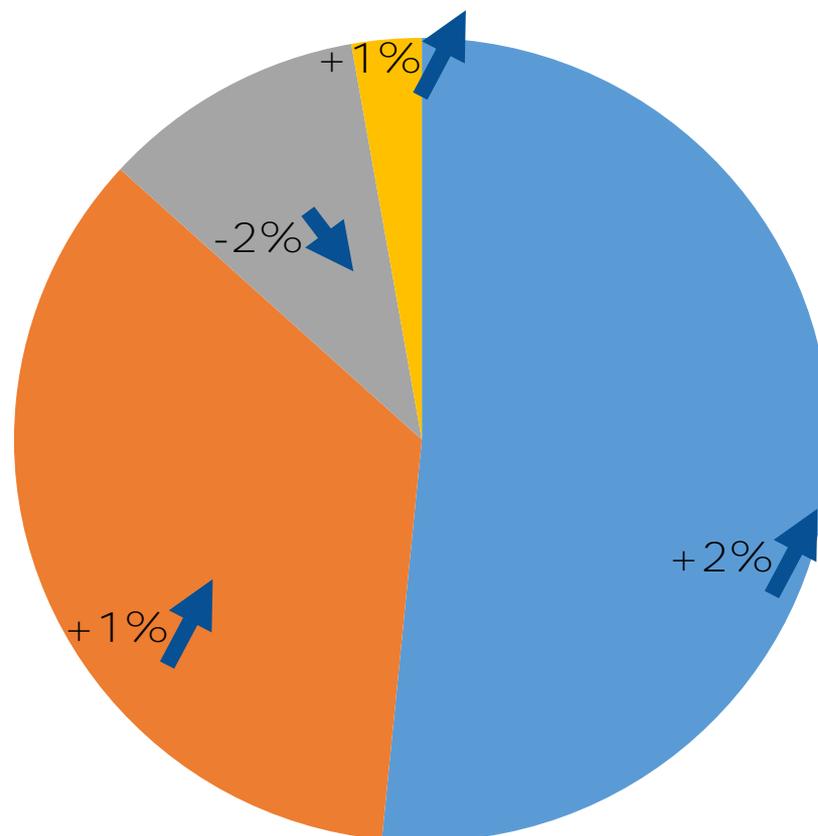


Coûts salariaux = $\frac{1}{2}$ des charges

2019: 50,62 % vs 2020: 51,56 %

Forte diminution des charges expl.: - 885 k

Répartition des Charges en 2020





Bilan comptable Consolidé

1. Evolution des produits d'exploitation

Ils sont constitués de :

- Ventes de biens (*buvettes, matériels*)
- Cotisation (*cotisation, licences*)
- Production vendue de biens et de service (*assurance complémentaires, remboursement de déplacement, adhésion, location matériels.)*
- Subvention **d'exploitation** (*aide fonctionnement USF, subvention municipales, départemental, subventions emploi aidés, aides sociales...*)
- Dons manuels (*dons, partenariat*)

Bilan comptable Consolidé

1. Evolution des produits d'exploitation

Total des produits = 2 014 081 € (- 22.69 % -590 k)

	2020	Remarque
<input type="checkbox"/> B	58 855 € (- 45.16 %)	-24k recettes buvettes (- 72% 9 k)
<input type="checkbox"/> P . S v	92 972 € (- 70 %)	2019 → 309 350 € (- 5 %)
<input type="checkbox"/> ,	782 857 € (- 34 %)	-1553 adhérents → - 24% 2019 → 1 200 532 € (+ 2.4 %)
Subv ' p + partenariat	896 436 €	+ 7 6 € (+8.68) 2019 → + 56 869 € (+7.41%)
<input type="checkbox"/> D	34 750 €	2019 → 9 46 €



Bilan comptable Consolidé

1. Evolution des produits d'exploitation

Type de paiement de cotisations

Paiement des cotisations					2019/2020	
	2017	2018	2019	2020	Val	%
Cotisations	1 001 882	963 978	1 025 905	648 829	-377 076	-36,8%
Ancv	32 596	43 847	36 840	27 070	-9 770	-26,5%
Tous en club	2 010	1 620	995	775	-220	-22,1%
Pass solidaire	57 170	44 164	53 094	44 280	-8 814	-16,6%
TOTAL	1 093 658	1 053 609	1 116 834	720 954	-395 880	-35,4%

- Ancv toujours en baisse
- Pass solidaire = valeur de 2018
- Cotisations en forte chute

Evolution des subventions

Subventions	2020	2019	Valeurs	Aug/dim %
mairie - aides à projets	13 237	22 255	- 9 018	-41%
subv municip finance spéc.	359 912	355 852	4 060	1%
" " exceptionnelle	152 048	149 967	2 081	1%
CG	37 939	39 164	- 1 225	-3%
ANS	95 133	80 829	14 304	18%
Emploi aidés	36 728	29 568	7 160	24%
Réserve parlementaire	-	-	-	0 %
Partenariat + Dons + Diverses	201 439	147 194	30 574	21%
total	896 436	824 829	47 936	6%

Aides mun directes 525 197 €

Aides mun indirectes 1 195 791 €

Evolution des subventions Emploi & Aide au développement & Fonds privés

Subventions	2016	2017	2018	2019	2020
mairie: aide	509 756	517 140	525 487	528 074	525 197
CG	49 087	49 572	47 216	39 164	37 939
CNDS / ANS	38 593	37 116	43 129	80 829	95 133
Emploi aidés	111 970	49 082	30 341	29 568	36 728
Réserve parlementaire	31 000	33 000	0	0	0
Partenariat	24 430	21 866	15 170	12 326	39 006
Diverses	20 330	48 795	106 617	134 868	162 433
TOTAL	785 166	756 571	767 960	824 829	896 436
				<i>dons</i>	34 750

Fonds d'origine privée:
Partenariat et Fond de dotation (123 500 €)
201 439 € → 22 % (+4%)



Bilan comptable Consolidé

2. Evolution des Charges d'exploitation

Elles sont constituées de :

- Coûts salariaux
- Autres achats et charges externes (transport, téléphone, abonnement, frais fédéraux....)
- Achat de marchandises et stock

Bilan comptable Consolidé

2. Evolution des Charges d'exploitation

Total des charges = 1 600 432 € (- 35.6 % - 885 k)

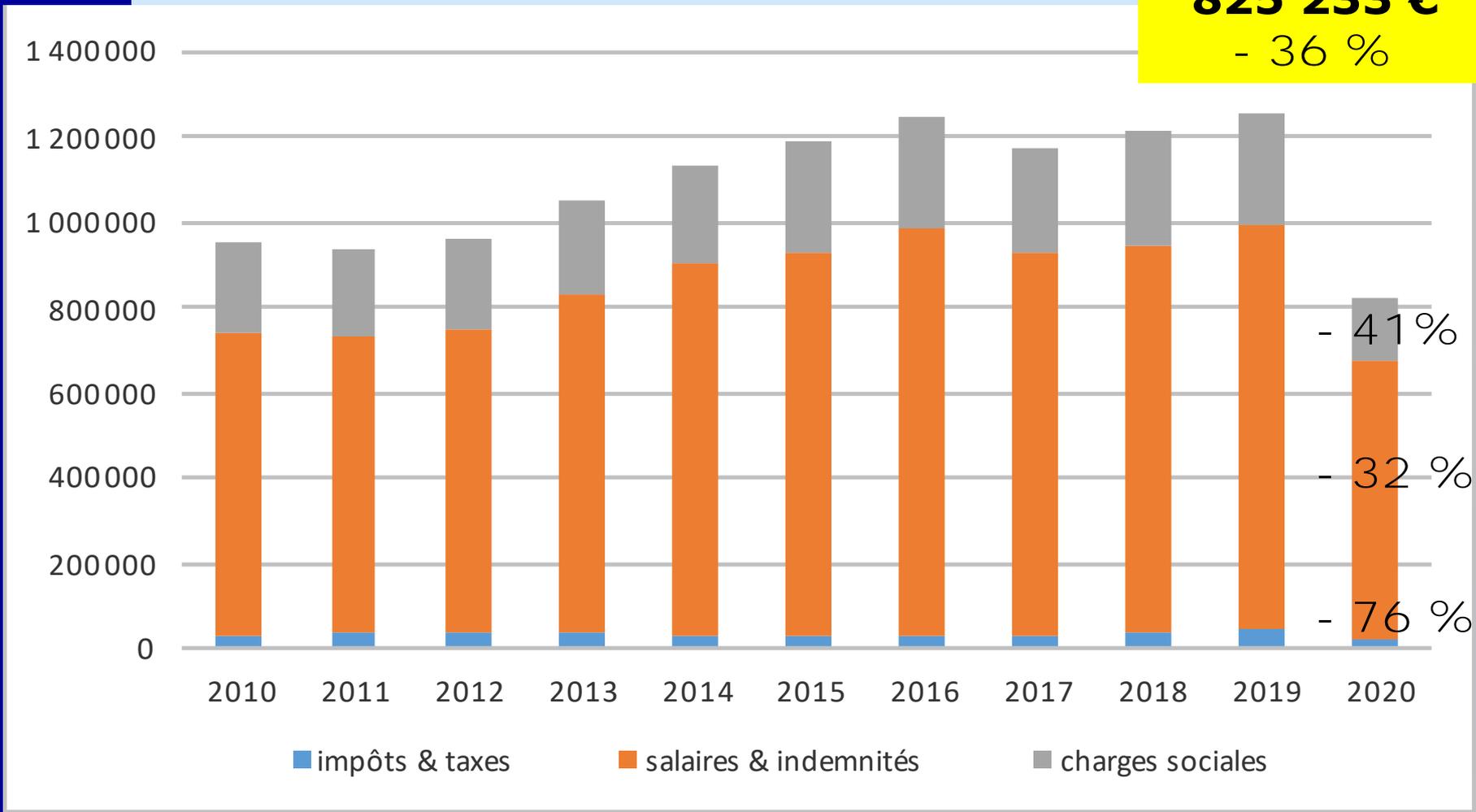
Salaires et traitements	-	€
Voyages et déplacements	-	€
Charges sociales	-	€
Achat équipements	-	€
Licences	-	€
Formation et Stages	-	€
Engagement compétition	-	€
Impôts et taxes salaires	-	€
Achat marchandises	-	€
' b	-	€
Total		- €

Salaires + Charges

€ (- 35,67 %)
2019 : 1 257 941 € (+ 3.71 %)

Evolution des coûts salariaux

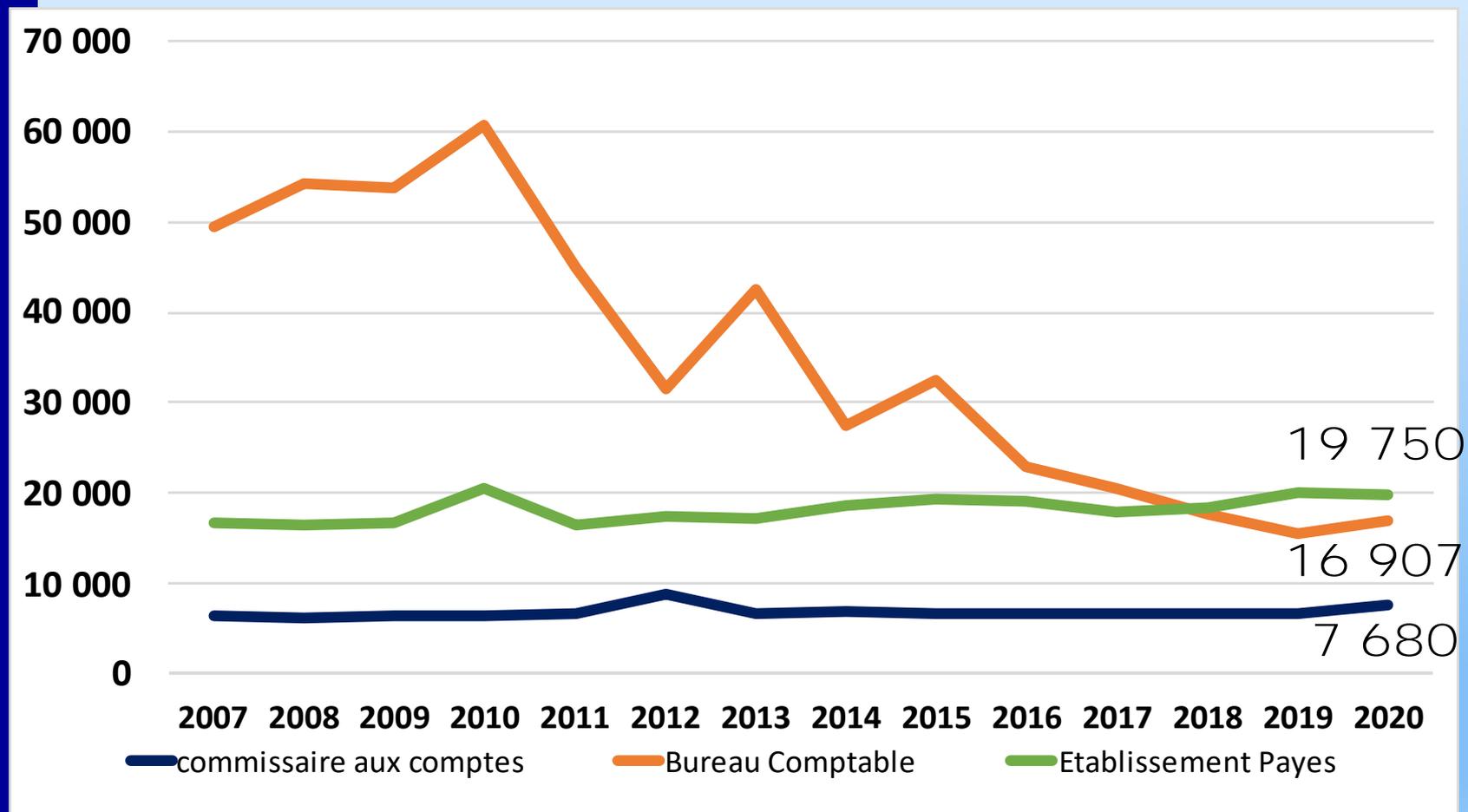
825 233 €
- 36 %



Les Frais fédéraux : évolution et part

Détails frais fédéraux				2019/2020	
	2018	2019	2020	Val	%
Affiliation	11 491	11 580	8 655	- 2 925	- 25%
Licence	182 756	192 443	124 756	- 67 687	- 35%
Arbitrage	22 910	23 390	10 876	- 12 514	- 54%
Passeport	0	0	0	-	-
Engagement	46 463	53 885	15 194	- 38 691	- 72%
Passage niveau	0	0	0	-	-
Transfert joueur	11 359	10 191	6 216	- 3 975	- 39%
Pénalité	4 529	3 704	1 988	- 1 716	- 46%
Frais fédéraux	279 508	295 193	167 685	- 127 508	- 43%
% charges	12,21%	11,88%	10,48%		

Evolution des coûts CEC - CAC et Paye



Bilan comptable Consolidé

3. Autres produits et charges exceptionnelles

[L]
[SEP]

↘ Produits except. = 4 4 € (- 13 152 €)

↑ Charges except. = 6 € (+ 3 026 €)

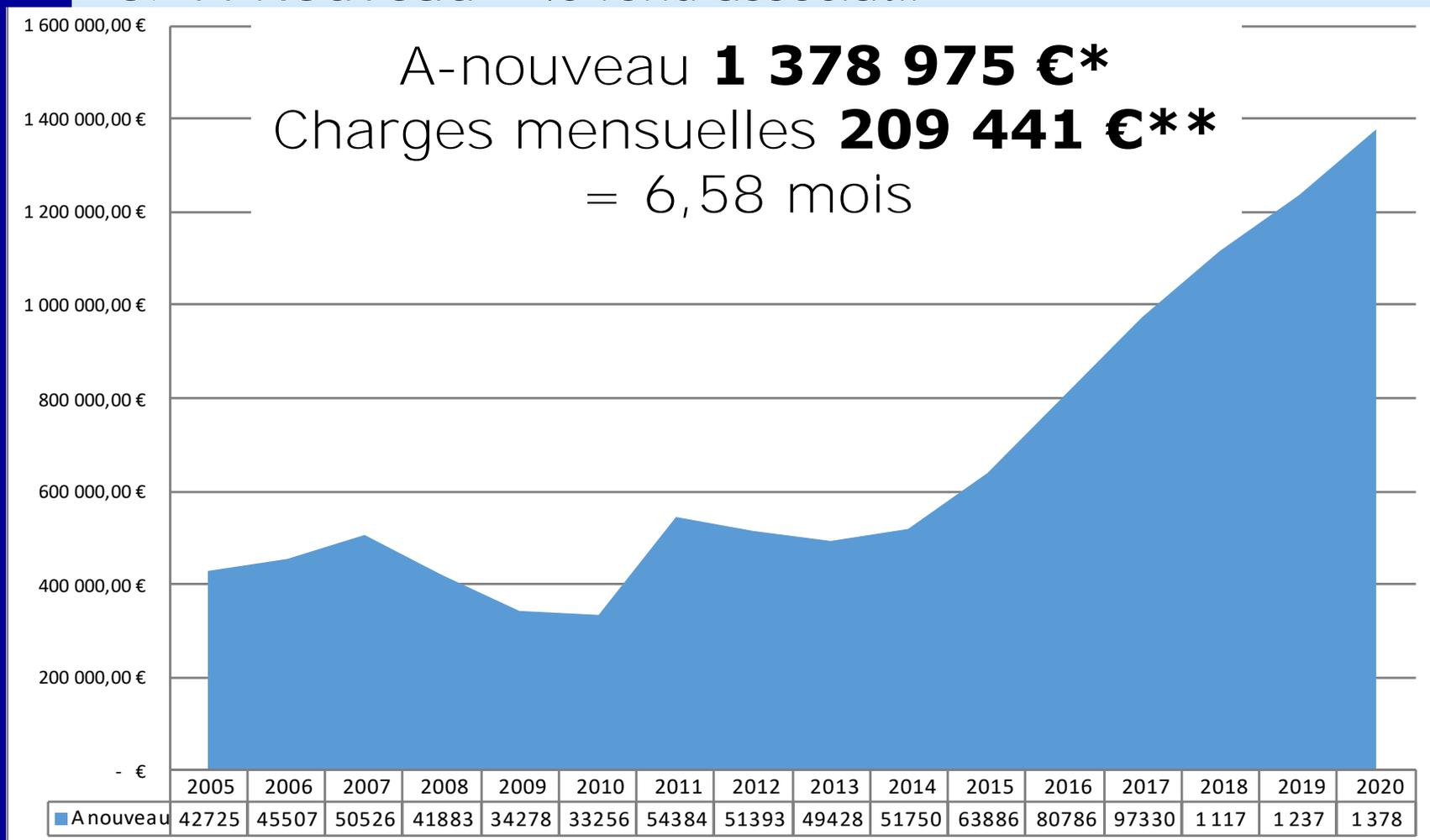
4. Résultat 2020 [L] [SEP]

➤ R ' p = 413 648 € (+ 9 k)

➤ Résultat 2020 est de **396 487 €** (+230 k)

Bilan comptable Consolidé

5. A-Nouveau = le fond associatif



* A nouveau avec compensation

** Charges 2019 hors crise COVID

Bilan comptable Consolidé

6. Suivi des sections

Nombre sections	Position Trésorerie Fin de mois
3 à 5	+ . €
8 à 13	E 49.999 €
6 à 10	E 9 . €
12 à 17	E . €
1 à 4	J q 'à - 9. €
J q 'à	Entre - 20 et - 49. €
3	- . €

La solidarité USF permet de maintenir entre 4 et 10 sections

Un suivi des sections est réalisé toute l'année.



Crise Covid - Chèque de compensation

Mise en place d'un groupe de travail Bureau en début d'année 2021 et présentation en Comité Directeur



Crise Covid - Chèque de compensation

Mise en place d'un groupe de travail Bureau en début d'année 2021 et présentation en Comité Directeur

Définition des 4 critères **permettant d'acter une** compensation de la cotisation payée et prise sur la saison:

- Âge : + 18 ans / -18 ans (+39% / 61%)
- Lieu de pratique : Intérieur / extérieur
- Catégorie : Individuel / collectif.
- Couvre feu : <18h / >18h



Crise Covid - Chèque de compensation

Mise en place d'un groupe de travail Bureau en début d'année 2021 et présentation en Comité Directeur

Définition des 4 critères **permettant d'acter une** compensation de la cotisation payée et prise sur la saison:

- Âge : + 18 ans / -18 ans (+39% / 61%)
- Lieu de pratique : Intérieur / extérieur
- Catégorie : Individuel / collectif.
- Couvre feu : <18h / >18h

Définition des charges pouvant compenser ou non licences fédérales, assurances, engagement, salariés, médecine du travail, matériel, frais de services...)



Crise Covid - Chèque de compensation

Mise en place du Chèque de compensation, valable jusqu'au 31/12/2022.

 Date : _____ Bénéficiaire : _____ Section : _____ Montant : _____ € C.C. N° : _____	 Chèque de compensation À remplir : Nom _____ Prénom _____ Section _____ Date : _____ C.C. N° : _____	Montant : _____ € En chiffres _____ € Et en toutes lettres Ce chèque est personnel et valable pour toutes les activités de l'USF jusqu'au 31 décembre 2022
--	--	---

Je souhaite transformer ce chèque en don à ma section.

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66% de la somme versée au montant de mon impôt sur le revenu.

Adresse :

Date et signature :



Crise Covid - Chèque de compensation - impact résultat

Le montant estimé à compenser représenterait **255.000 €**
pour l'ensemble de l'USF

Résultat 2020	396 487 €
Compensation 2021	€
« Résultat 2020 » après compensation	€
	2019 : 120 121 €

Le suivi des comptes

Rappel ! Message pour les trésoriers !





Le suivi des comptes

Les responsabilités du trésorier

Tenir sa trésorerie en :

- Justifiant les dépenses (justificatifs)
- Justifiant les recettes (recouvrement et contrôles des cotisations en fonction du tarif)
- Vérifiant les rentrées de cotisation pour chaque adhérent. Si l'adhésion est gratuite, elle est à indiquer.



Le suivi des comptes

Les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, etc....)



Le suivi des comptes

Les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, **etc....**)
 - tous les justificatifs (Les talons de chèque ne sont pas des justificatifs)

Le suivi des comptes

Les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, etc....)
 - tous les justificatifs (Les talons de chèque ne sont pas des justificatifs)
 - Pour les manifestations :
 - affiche et feuille de résultat



Le suivi des comptes

Les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, etc....)
 - tous les justificatifs (Les talons de chèque ne sont pas des justificatifs)
 - Pour les manifestations :
 - affiche et feuille de résultat
 - Pour les achats web : factures et non la confirmation de commande



Le suivi des comptes

Les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, **etc....**)
 - tous les justificatifs (Les talons de chèque ne sont pas des justificatifs)
 - Pour les manifestations :
 - affiche et feuille de résultat
 - Pour les achats web : factures et non la confirmation de commande
 - Note de frais de transport: → cartes grises oblig.

Le suivi des comptes

Les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, **etc....**)
 - tous les justificatifs (Les talons de chèque ne sont pas des justificatifs)
 - Pour les manifestations :
 - affiche et feuille de résultat
 - Pour les achats web : factures et non la confirmation de commande
 - Note de frais de transport: → cartes grises oblig.
 - Remise chaque mois vos fichiers de suivi et pièces



Le suivi des comptes

les rappels, A suivre !

- Pour toutes les sections:
 - Explications pour les achats (club ou revente) et les recettes (cotisations, licences, ventes, buvette, etc....)
 - tous les justificatifs (Les talons de chèque ne sont pas des justificatifs)
 - Pour les manifestations :
 - affiche et feuille de résultat
 - Pour les achats web : factures et non la confirmation de commande
 - Note de frais de transport: → cartes grises oblig.
 - Remise chaque mois vos fichiers de suivi et pièces
- N'hésiter pas à joindre et à répondre aux mails de l'USF



Conclusion

USF : Maturité suivi + contrôles des coûts durant cette période de crise.



Conclusion

USF : Maturité suivi + contrôles des coûts durant cette période de crise.

L'équipe comptable USF accompagne toutes les sections. Si elle est amenée à vous questionner: Vos réponses sont essentielles pour la bonne gestion de vos comptes. Merci à Mahsa et Cathy pour leur travail.



Conclusion

USF : Maturité suivi + contrôles des coûts durant cette période de crise.

L'équipe comptable USF accompagne toutes les sections. Si elle est amenée à vous questionner: Vos réponses sont essentielles pour la bonne gestion de vos comptes. Merci à Mahsa et Cathy pour leur travail.

Merci aux trésoriers des sections.



Conclusion

USF : Maturité suivie + contrôles des coûts durant cette période de crise.

L'équipe comptable USF accompagne toutes les sections. Si elle est amenée à vous questionner: Vos réponses sont essentielles pour la bonne gestion de vos comptes. Merci à Mahsa et Cathy pour leur travail.

Merci aux trésoriers des sections.

Merci **pour l'accompagnement** du Cabinet Comptable et Commissaire aux comptes. Un **Challenge relevé** avec le respect d'un **rétro planning** pour l'édition des comptes.

Conclusion

Merci à notre Commissaire aux comptes,

Monsieur COCCETTA qui a suivi le dossier USF avec un grand professionnalisme et bienveillance.

Nous vous souhaitons une bonne retraite !





Conclusion

L'année 2021 sera une année difficile. La moitié de l'année est déjà impactée par la crise. La forte baisse d'adhérent sur 2020 demandera à mener des actions de reconquête en terme de cotisation. La bonne gestion des compensations sera primordiale pour le maintien **des sections et de l'omnisports**.



Conclusion

L'année 2021 sera une année difficile. La moitié de l'année est déjà impactée par la crise. La forte baisse d'adhérent sur 2020 demandera à mener des actions de reconquête en terme de cotisation. La bonne gestion des compensations sera primordiale pour le maintien **des sections et de l'omnisports**.

Les sections des sports de glaces, seront quant à elles, impactées par une fermeture de la patinoire. Il n'y aura pas pendant cette période d'aide pour activité partielle. Des actions de reconquête d'adhérents seront également à mener.



Conclusion

L'année 2021 sera une année difficile. La moitié de l'année est déjà impactée par la crise. La forte baisse d'adhérent sur 2020 demandera à mener des actions de reconquête en terme de cotisation. La bonne gestion des compensations sera primordiale pour le maintien **des sections et de l'omnisports**.

Les sections des sports de glaces, seront quant à elles, impactées par une fermeture de la patinoire. Il n'y aura pas pendant cette période d'aide pour activité partielle. Des actions de reconquête d'adhérents seront également à mener.

Ce n'est qu'au résultat de l'exercice 2022, que nous pourrons réaliser une synthèse post COVID.

Remerciement

Merci à Jean Paul Héritier



Bienveillance, Gentillesse

Disponibilité, Accompagnement

Amour de son prochain

Simple

Brillant et cultivé.

Merci Jean Paul pour ce que tu as fait pour

'US ' mp m q p

m' pp .

Merci de votre attention





Michel COCETTA
Commissaire aux comptes

UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE
MAISON DES SPORTS ANDRE MILLION
40, bis rue de Rosny
94120 FONTENAY SOUS BOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de l'association « Union Sportive Fontenaysienne »

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Union Sportive Fontenaysienne » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

INDEPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je me dois de porter à votre connaissance les appréciations qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

cm

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément à la norme d'exercice professionnel 702 en son point numéro 15, je n'ai pas constaté lors de mes diligences :

- de principes comptables retenus par l'entité ou le groupe qui donneraient lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- ou l'existence d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur me serait apparue importante ;
- ou encore un élément significatif dans les comptes constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Pour autant, le résultat de mes diligences a fait l'objet d'une communication au bureau afin d'y relater mes constats et recommandations relatifs à des éléments isolés.

J'estime, de ce fait, à ne pas avoir à développer d'avantage les justifications de mes appréciations qui fondent mon opinion.

VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par la crise du COVID-19 au premier semestre 2020 et l'association s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

CM

RESPONSABILITÉS DU BUREAU ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

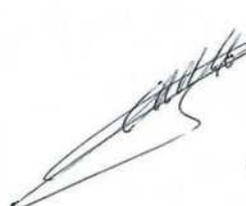
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

CM

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Bureau de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VERT-SAINT-DENIS, le 1^{er} juin 2021



M. COCCETTA Michel

Commissaire aux comptes

USF Consolidé

40 bis rue de Rosny

94120 Fontenay Sous Bois

COMPTES ANNUELS

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 844	2 676	168	333
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	5 265	5 265		
Installations techniques Matériel et outillage	175 091	129 599	45 492	35 086	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations financières (1)				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	2 349		2 349	2 549
Total I	185 549	137 540	48 009	37 968	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	73 490		73 490	83 208
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				910
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	177 684		177 684	87 816
	Valeurs mobilières de placement	47		47	47
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 605 736		1 605 736	1 327 276
	Charges constatées d'avance (2)	11 536		11 536	17 418
	Total II	1 868 493		1 868 493	1 516 674
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 054 042	137 540	1 916 502	1 554 642	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	1 237 488	1 117 366	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	396 487	120 122	
Situation nette (sous total)	1 633 975	1 237 488	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	1 633 975	1 237 488	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques	78 753	87 783
	Provisions pour charges	58 210	64 533
	Total III	136 964	152 315
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 767	322
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	32 027	25 802
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	79 278	99 034
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	31 491	39 681
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total IV	145 563	164 839	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 916 502	1 554 642	



(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

145 563
2 767

164 839
322

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	782 857	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	58 855	107 314
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	92 972	1 509 882
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	857 430	824 829
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	73 756	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	147 894	102 859
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	317	60 319
Total I	2 014 082	2 605 203
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	42 119	56 275
Variation de stock	9 731	-9 484
Autres achats et charges externes	571 426	1 013 345
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	18 400	46 764
Salaires et traitements	656 839	951 047
Charges sociales	150 014	260 131
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 445	15 234
Dotations aux provisions	132 511	151 771
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	948	55
Total II	1 600 433	2 485 137
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	413 649	120 065



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2020	12 31/12/2019
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	821	1 116
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	821	1 116
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	65	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	65	
2. Résultat financier (III-IV)	756	1 116
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	414 405	121 182
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 130	9 674
Sur opérations en capital	1 468	7 310
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	544	311
Total V	4 142	17 295
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 990	15 963
Sur opérations en capital	2 494	1 847
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	576	544
Total VI	22 060	18 354
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-17 918	-1 060
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	2 019 046	2 623 613
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 622 558	2 503 491
5. EXCEDENT OU DEFICIT	396 487	120 122



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL	167.63	333.01	-165.38	-49.66
20500000 Logiciels	2 843.74	2 545.74	298.00	11.71
28050000 Amort. logiciels	-2 676.11	-2 212.73	-463.38	-20.94
CONSTRUCTIONS				
21350000 Aai des constructions	5 265.18	5 265.18		
28135000 Amort.aai des construct.	-5 265.18	-5 265.18		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	45 492.43	35 085.60	10 406.83	29.66
21540000 Materiel equipement	106 316.53	85 070.51	21 246.02	24.97
21810000 Aai divers	7 155.77	7 155.77		
21830000 Materiel bureau et info.	41 120.77	45 286.89	-4 166.12	-9.20
21840000 Mobilier	20 498.13	20 723.35	-225.22	-1.09
28154000 Amort.materiel industriel	-68 006.99	-55 743.22	-12 263.77	-22.00
28180000 Autres immobilisations corpore	-2 840.00	-2 840.00		
28181000 Amort.aai divers	-4 315.77	-4 315.77		
28183000 Amort.mat bureau et info.	-36 174.42	-42 223.83	6 049.41	14.33
28184000 Amort.mobilier	-18 261.59	-18 028.10	-233.49	-1.30
AUTRES	2 349.00	2 549.00	-200.00	-7.85
27500000 Depots cautionnem.verses	2 349.00	2 549.00	-200.00	-7.85
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	48 009.06	37 967.61	10 041.45	26.45
STOCKS ET EN COURS	73 490.49	83 208.12	-9 717.63	-11.68
37000000 Stock.mat.sportif & appro	73 490.49	83 208.12	-9 717.63	-11.68
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES		910.00	-910.00	-100.00
41100000 Clients		910.00	-910.00	NS
AUTRES	177 684.13	87 815.87	89 868.26	102.34
40910000 Av. et acptes versés s/cdes	965.24		965.24	
42100000 Remuner.dues au personnel	2 701.87		2 701.87	
42480000 Acompte	200.00	200.00		
44300000 Activité partielle à recevoir	65 363.29		65 363.29	
44750000 Taxe s/salaires	21 860.00	12 340.00	9 520.00	77.15
44870000 Etat produits a recevoir	236.46		236.46	
46700020 Athletisme lifa administ.	223.00	52.00	171.00	328.85
46700030 Athletisme lifa licences	1 892.11	1 157.81	734.30	63.42
46700100 Avance ndf		2 078.00	-2 078.00	NS
46702000 Usf siège / sections	10 867.35		10 867.35	
46870000 Divers prod. a recevoir	41 566.48	45 518.61	-3 952.13	-8.68
47200000 Frais a justifier	31 808.33	26 469.45	5 338.88	20.17
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	46.91	46.67	0.24	0.51
50801000 Livret bleu credit mutuel	46.91	46.67	0.24	0.51
DISPONIBILITES	1 605 736.00	1 327 275.56	278 460.44	20.98
51120000 Cheques a encaisser	36 447.30	63 408.45	-26 961.15	-42.52
51120010 Coupon sport	10 395.00	7 690.00	2 705.00	35.18
51200050 Banque credit mutuel	102 469.06	44 934.91	57 534.15	128.04
51210000 Banque Bred	959 784.04	750 309.22	209 474.82	27.92
51211000 Livret / Epargne Bred	478 817.44	438 388.19	40 429.25	9.22
53000000 Caisse	17 823.16	22 544.79	-4 721.63	-20.94

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REPORT A NOUVEAU	1 237 487.74	1 117 365.98	120 121.76	10.75
11000000 Report a nouveau credit.	1 237 487.74	1 117 365.98	120 121.76	10.75
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	396 487.40	120 121.76	276 365.64	230.07
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	1 633 975.14	1 237 487.74	396 487.40	32.04
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 633 975.14	1 237 487.74	396 487.40	32.04
TOTAL FONDS DEBIES				
PROVISIONS POUR RISQUES	78 753.26	87 782.57	-9 029.31	-10.29
15100000 Provisions pour risques	35 396.64	26 702.88	8 693.76	32.56
15180000 Provisions pr risques s/primes	43 356.62	61 079.69	-17 723.07	-29.02
PROVISIONS POUR CHARGES	58 210.45	64 532.67	-6 322.22	-9.80
15300000 Provison pour IFC	58 210.45	64 532.67	-6 322.22	-9.80
TOTAL PROVISIONS	136 963.71	152 315.24	-15 351.53	-10.08
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 767.41	321.76	2 445.65	760.09
51210010 Bred compte bis	2 767.41	321.76	2 445.65	760.09
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	32 027.37	25 802.05	6 225.32	24.13
40100000 Fournisseurs	4 453.60	491.71	3 961.89	805.74
40810000 Fourn. fact.non parvenues	27 573.77	25 310.34	2 263.43	8.94
DETTE FISCALES ET SOCIALES	79 277.96	99 033.92	-19 755.96	-19.95
42100000 Remuner.dues au personnel		827.30	-827.30	NS
42820000 Dettes prov./conges payes	34 477.37	41 807.06	-7 329.69	-17.53
43100000 Securite sociale	22 971.00	23 268.46	-297.46	-1.28
43720000 Retraite non cadre	3 491.14	6 376.35	-2 885.21	-45.25
43740000 Prevoyance cadre et non cadre	2 175.62	2 906.35	-730.73	-25.14
43780000 Mutuelle MIE	787.09	527.42	259.67	49.23
43820000 Charg.soc./conges a payer	13 832.74	17 023.30	-3 190.56	-18.74
44210000 Prélèvement à la source	1 543.00	1 697.30	-154.30	-9.09
44860000 Charges a payer		4 600.38	-4 600.38	NS
AUTRES DETTES	31 490.73	39 680.95	-8 190.22	-20.64
46700100 Avance ndf	3 104.95		3 104.95	
46702000 Usf siège / sections		269.80	-269.80	NS
46710000 Adherents a remb./tennis	100.00	150.00	-50.00	-33.33
46801000 Remboursement Ijss	2 654.69	186.69	2 468.00	NS
46810000 Ag2R Prevoyance indemnités	6 975.11	1 935.64	5 039.47	260.35
46860000 Divers charges a payer	18 655.98	37 138.82	-18 482.84	-49.77
TOTAL DETTES	145 563.47	164 838.68	-19 275.21	-11.69
TOTAL GENERAL	1 916 502.32	1 554 641.66	361 860.66	23.28

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
COTISATIONS	782 857.48		782 857.48	
75601000 Cotisations	648 829.68		648 829.68	
75601010 Ancv	27 070.00		27 070.00	
75601020 Tous en club	775.00		775.00	
75601030 Pass solidaire	44 280.00		44 280.00	
75601100 Licences	61 902.80		61 902.80	
VENTES DE BIENS	58 855.09	107 313.79	-48 458.70	-45.16
70700100 Recettes buvettes	9 391.18	33 928.42	-24 537.24	-72.32
70700200 Ventes des matériels	49 463.91	73 385.37	-23 921.46	-32.60
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	92 972.12	1 509 881.99	-1416909.87	-93.84
70601000 Cotisations		1 025 905.02	-1 025 905.02	NS
70601010 Ancv		36 839.80	-36 839.80	NS
70601020 Tous en club		995.00	-995.00	NS
70601030 Pass solidaire		53 093.90	-53 093.90	NS
70601100 Licences		83 698.47	-83 698.47	NS
70601200 Transfert ou pret joueur	1 620.00	40.00	1 580.00	NS
70603000 Recette evts organises section	6 884.00	35 940.30	-29 056.30	-80.85
70603010 Remboursement voyage adhérent	8 928.67	57 008.81	-48 080.14	-84.34
70603030 Droit de régularité	4 332.00	8 994.00	-4 662.00	-51.83
70603040 Rbst de stages	26 806.47	123 412.69	-96 606.22	-78.28
70603050 Inscription au tournoi	32 842.98	64 755.25	-31 912.27	-49.28
70830000 Locations materiels	11 558.00	18 992.75	-7 434.75	-39.15
70860000 Rbts de frais fédérations		206.00	-206.00	NS
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	857 429.56	824 829.44	32 600.12	3.95
74011100 Subv munic aides aux fonctiont	359 912.00	355 852.00	4 060.00	1.14
74011200 Subv munic. aide administratif	152 047.73	149 967.00	2 080.73	1.39
74012000 Sub. mun aide aux projets	13 237.00	22 255.00	-9 018.00	-40.52
74020000 Subv Départemental	12 089.20	12 089.20		
74021000 Sub dep manif. exceptionnelle	780.00	3 965.00	-3 185.00	-80.33
74021100 Sub dep Compet. internationale	590.00	1 190.00	-600.00	-50.42
74021200 Subv dep Stage sportifs	1 180.00	6 720.00	-5 540.00	-82.44
74021300 Subv dep Transport Equipes	4 600.00	2 700.00	1 900.00	70.37
74021500 Subv dep aide au sport niv nat	18 700.00	12 500.00	6 200.00	49.60
74031000 Subvention Cnds	95 133.00	80 829.00	14 304.00	17.70
74040000 Subvention diverses	110 362.00	120 094.00	-9 732.00	-8.10
74040010 Subvention FFT	28 400.00	3 694.14	24 705.86	668.79
74040020 Subvention VDM		11 080.00	-11 080.00	NS
74050000 Subvention emplois aides	36 727.32	29 568.10	7 159.22	24.21
74060000 Partenariat		12 326.00	-12 326.00	NS
74100000 Aides sociales	23 671.31		23 671.31	
DONS MANUELS	73 756.00		73 756.00	
75410000 Dons	34 750.00		34 750.00	
75411000 Partenariat	39 006.00		39 006.00	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	147 894.21	102 858.55	45 035.66	43.78
78150000 Repr/prov.risq.charg.expl	147 894.21	101 440.74	46 453.47	45.79
79100000 Transferts charges d'expl		1 417.81	-1 417.81	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
AUTRES PRODUITS	317.34	60 318.73	-60 001.39	-99.47
75800000 Prod.divers de gest.cour.	317.34	857.73	-540.39	-63.00
75850000 Dons		59 461.00	-59 461.00	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 014 081.80	2 605 202.50	-591 120.70	-22.69
ACHATS DE MARCHANDISES	42 119.25	56 274.74	-14 155.49	-25.15
60700100 Achats pour reventes buvettes	7 584.53	15 342.79	-7 758.26	-50.57
60700200 Achats de marchand.pr revente	34 534.72	40 931.94	-6 397.22	-15.63
60710000 Achats pour reventes		0.01	-0.01	NS
VARIATION DE STOCK	9 730.91	-9 483.94	19 214.85	202.60
60370000 Var.st.mat.sportif & appr	9 730.91	-9 483.94	19 214.85	202.60
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	571 426.20	1 013 344.77	-441 918.57	-43.61
60400000 Achats études et presta. serv.	11 756.88		11 756.88	
60501000 Achats equipements	59 331.00	132 460.16	-73 129.16	-55.21
60630000 Fourn ent. et petit equip	10 263.45	9 172.17	1 091.28	11.90
60640000 Fournit administrative	5 391.27	6 837.69	-1 446.42	-21.15
60650000 Pharmacie/1ers secours joueurs	600.61	817.64	-217.03	-26.54
60680000 Fourn mat sportif conso	15 004.80	23 821.03	-8 816.23	-37.01
61100000 Travaux a charges section	4 338.00	1 320.00	3 018.00	228.64
61320100 Loc. instal. sportives	11 653.40	16 269.50	-4 616.10	-28.37
61320200 Locations diverses	4 983.34	4 887.81	95.53	1.95
61551000 Entretien mat technique	1 263.39	1 389.20	-125.81	-9.06
61553000 Entretien mat bureau	536.23	1 062.56	-526.33	-49.53
61560000 Maintenance	1 649.64	1 260.00	389.64	30.92
61600100 Primes d'assurance	5 956.77	8 114.93	-2 158.16	-26.59
61810000 Documentation/abonnement	4 210.97	1 772.16	2 438.81	137.62
61850000 Frais assemblees	1 392.55	4 299.40	-2 906.85	-67.61
62260000 Honoraires intervenants	38 865.50	56 592.50	-17 727.00	-31.32
62260100 Frais arbitrage	10 876.39	23 390.07	-12 513.68	-53.50
62260200 Honoraires etablissement paies	19 749.88	19 947.65	-197.77	-0.99
62260300 Honoraires etabl. comptabilité	16 906.80	15 451.20	1 455.60	9.42
62261000 Commissaires aux comptes	7 680.00	6 720.00	960.00	14.29
62301000 Publicité relations publiques	6 637.54	5 837.95	799.59	13.70
62340000 Cadeaux	1 853.59	5 924.44	-4 070.85	-68.71
62380000 Recompenses dons pourboir	1 960.14	13 639.55	-11 679.41	-85.63
62410000 Frais de port	40.00		40.00	
62510000 Voyages et déplacements	66 224.72	207 532.83	-141 308.11	-68.09
62560000 Aide person.a competition	12 357.15	9 789.00	2 568.15	26.24
62560100 Formation/stage	25 720.09	78 841.51	-53 121.42	-67.38
62570000 Receptions fetes et pots	12 815.18	35 424.45	-22 609.27	-63.82
62600000 Poste-telecom-internet	7 672.09	9 489.27	-1 817.18	-19.15
62610000 Intranet Pr2i	2 880.00	2 880.00		
62710000 Services bancaires assimilés	2 326.17	2 683.38	-357.21	-13.31
62810000 Cotisations	8 655.54	11 579.81	-2 924.27	-25.25
62811000 Licences	124 756.10	192 442.57	-67 686.47	-35.17
62812000 Engagements competitions	15 193.95	53 885.11	-38 691.16	-71.80
62812100 Pénalités/ amendes fédérale	1 988.00	3 704.00	-1 716.00	-46.33
62812200 Homologation tournoi		358.00	-358.00	NS
62820000 Transfert et pret joueur	6 216.20	10 191.00	-3 974.80	-39.00
62821000 Frais de coaching	6 912.18		6 912.18	
62850000 Organisation competition	34 806.69	33 556.23	1 250.46	3.73

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	18 399.72	46 763.56	-28 363.84	-60.65
63110000 Taxe sur les salaires	12 132.70	31 691.97	-19 559.27	-61.72
63330000 Part.form.continue	6 267.02	12 314.59	-6 047.57	-49.11
63340000 Participation à l'effort const		2 757.00	-2 757.00	NS
SALAIRES ET TRAITEMENTS	656 839.38	951 047.18	-294 207.80	-30.94
64110000 Salaires appoint. commis.	538 570.75	777 343.98	-238 773.23	-30.72
64111000 Salaires	47 673.22		47 673.22	
64120000 Variat.prov.c.payes	-7 329.69	1 078.28	-8 407.97	NS
64140000 Indem.avtages divers	215.70	1 517.31	-1 301.61	-85.78
64140100 Indemnites exonerees	55 201.92	118 072.29	-62 870.37	-53.25
64140130 Ind. exo. cotis. soc. Bourse	3 000.00	31 920.00	-28 920.00	-90.60
64140200 Indemnité rupture convent		188.11	-188.11	NS
64140300 Indemnités service civique	19 236.87	17 833.21	1 403.66	7.87
64140400 Indemnité transact.		3 094.00	-3 094.00	NS
64140500 Indemnité logement	3 600.00		3 600.00	
64143000 Activité partielle	-3 329.39		-3 329.39	
CHARGES SOCIALES	150 013.99	260 130.96	-110 116.97	-42.33
64510000 Cotisation a l'urssaf	106 464.38	198 232.92	-91 768.54	-46.29
64520000 Mutuelle Mie	2 814.28	2 548.56	265.72	10.43
64532000 Cotis.retraite (salaries)	31 195.58	47 814.47	-16 618.89	-34.76
64545000 Prevoyance cadre et non cadre	3 387.01	4 039.99	-652.98	-16.16
64560000 Variat.prov.ch.sles s/cp	-1 232.12	453.95	-1 686.07	NS
64750000 Medecine du travail	7 328.60	6 541.07	787.53	12.04
64800000 Autres charges personnel	56.26	500.00	-443.74	-88.75
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	18 444.96	15 233.56	3 211.40	21.08
68111000 Dot.amort.immo.incorpore.	463.38	302.51	160.87	53.18
68112000 Dot.amort.immo.corporell.	17 981.58	14 931.05	3 050.53	20.43
DOTATIONS AUX PROVISIONS	132 510.68	151 770.78	-19 260.10	-12.69
68150000 Dot.prov.risq.& chrg.expl	132 510.68	151 770.78	-19 260.10	-12.69
AUTRES CHARGES	947.82	55.41	892.41	NS
65180000 Droits à l'image	400.00		400.00	
65800000 Charges div.gest.courante	547.82	55.41	492.41	888.67
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 600 432.91	2 485 137.02	-884 704.11	-35.60
RESULTAT D'EXPLOITATION	413 648.89	120 065.48	293 583.41	244.52
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	0.24	0.34	-0.10	-29.41
76200000 Pdts autres immo financieres	0.24	0.34	-0.10	-29.41
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	821.13	1 115.69	-294.56	-26.40
76000000 Produits financiers	141.64	136.41	5.23	3.83
76400000 Revenus val.mob.placement	679.49	979.28	-299.79	-30.61
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	821.37	1 116.03	-294.66	-26.40
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	65.03		65.03	
66100000 Charges d'intérêts	65.03		65.03	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	65.03		65.03	
RESULTAT FINANCIER	756.34	1 116.03	-359.69	-32.23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	414 405.23	121 181.51	293 223.72	241.97
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 130.13	9 673.69	-7 543.56	-77.98
77200000 Prod.exploit./exerc.anter	2 130.13	9 673.69	-7 543.56	-77.98
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 467.81	7 310.00	-5 842.19	-79.92
77520000 VCi mmobilisations corporelles	1 000.00	2 450.00	-1 450.00	-59.18
77880000 Autres produits exceptio.	467.81	4 860.00	-4 392.19	-90.37
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	544.46	311.03	233.43	75.05
78750000 Reprise provision pr risques	544.46	311.03	233.43	75.05
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 142.40	17 294.72	-13 152.32	-76.05
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	18 989.62	15 963.14	3 026.48	18.96
67120000 Penalites et amendes		179.00	-179.00	NS
67180000 Autres chges except. s/op gest		23.60	-23.60	NS
67200000 Charges exploit./exer.ant	18 989.62	15 760.54	3 229.08	20.49
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 494.15	1 846.87	647.28	35.05
67500000 Val cptable éléts actifs cédés	814.90	1 846.87	-1 031.97	-55.88
67880000 Autres charges exception.	1 679.25		1 679.25	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	576.46	544.46	32.00	5.88
68750000 Dot.prov.risq.& charg.exc	576.46	544.46	32.00	5.88
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 060.23	18 354.47	3 705.76	20.19
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-17 917.83	-1 059.75	-16 858.08	NS
TOTAL DES PRODUITS	2 019 045.57	2 623 613.25	-604 567.68	-23.04
TOTAL DES CHARGES	1 622 558.17	2 503 491.49	-880 933.32	-35.19
EXCEDENT OU DEFICIT	396 487.40	120 121.76	276 365.64	230.07

USF Consolidé

40 bis rue de Rosny

94120 Fontenay Sous Bois

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 916 502.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 014 081.80 Euros et dégageant un excédent de 396 487.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

Les effets de cette crise sur les états financiers de l'association concernent principalement :

- une perte de 1553 adhérents soit 24%, qui se traduit par une diminution des cotisations de 417 674€

L'association a eu recours à différents dispositifs :

- mise en place de l'activité partielle
- l'exonération des charges Urssaf
- Aide au paiement Urssaf correspondant à 20% de la rémunération.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2021 a débuté par les incertitudes liées à la nouvelle vague de l'épidémie de la Covid-19.

L'association a mis en place des mesures de prévention et d'organisation, visant à limiter les impacts et la propagation de l'épidémie tout en permettant la continuité de ses activités.

Il est encore difficile d'évaluer un impact de l'épidémie sur les activités de l'association et ses résultats en 2021.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées pour la première fois en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 546		298
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 265		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	85 071		21 246
Installations générales agencements aménagements divers	7 156		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 010		
TOTAL	163 502		21 246
Prêts, autres immobilisations financières	2 549		
TOTAL	2 549		
TOTAL GENERAL	168 596		21 544

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 844	2 844
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			5 265	5 265
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			106 317	106 317
Installations générales agencements aménagements divers			7 156	7 156
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 391	61 619	61 619
TOTAL		4 391	180 356	180 356
Prêts, autres immobilisations financières		200	2 349	2 349
TOTAL		200	2 349	2 349
TOTAL GENERAL		4 591	185 549	185 549

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		463		2 676
TOTAL	2 213			
Installations générales agencements aménagements constr.	5 265			5 265
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 743	12 264		68 007
Installations générales agencements aménagements divers	4 316			4 316
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 252		5 816	54 436
Emballages récupérables et divers	2 840			2 840
TOTAL	128 416	12 264	5 816	134 864
TOTAL GENERAL	130 629	12 727	5 816	137 540

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	463				
Instal.techniques matériel outillage indus	12 264				
TOTAL	12 264				
TOTAL GENERAL	12 727				

Tableau des variations des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	1 117 366		120 122							
Excédent ou déficit de l'exercice	120 122				276 366		0		1 237 488	
Dotations consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL	1 237 488		120 122		276 366		0		1 633 975	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	64 533		6 322		58 210
Autres provisions pour risques et charges	87 783	77 257	86 286		78 753
TOTAL	152 315	77 257	92 608		136 964
TOTAL GENERAL	152 315	77 257	92 608		136 964
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		132 511	147 894		
exceptionnelles		576	544		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 349	2 349	
Personnel et comptes rattachés	2 902	2 902	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	21 860	21 860	
Divers état et autres collectivités publiques	65 600	65 600	
Débiteurs divers	86 357	86 357	
Charges constatées d'avance	11 536	11 536	
TOTAL	190 604	190 604	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 767	2 767		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 027	32 027		
Personnel et comptes rattachés	34 477	34 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 258	43 258		
Autres impôts taxes et assimilés	1 543	1 543		
Autres dettes	31 491	31 491		
TOTAL	145 563	145 563		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	41 803
Total	41 803

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 574
Dettes fiscales et sociales	48 310
Autres dettes	18 656
Total	94 540

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 536
Total	11 536

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions des bénévoles et les dons n'ont pas été pris en compte.
Les outils de suivis de ces contributions n'ont pas été mis en place à ce jour.

Les aides indirectes au titre :

- des locaux,
- des équipements sportifs,
- du transport,
- des outils de communication,

fournies par la Mairie de Fontenay sous Bois s'élèvent à la somme de 1 195 791 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reg chq non débité -cpte attente 2018	2 130	77200000
- Produits cession immobilisation	1 000	77520000
- Solde bque cyclo rando	4 678	77880000
Total	7 808	
Charges exceptionnelles		
- Solde compte d'attente antérieur	18 989	67200000
- Moins value s/immo cédées	815	67500000
- Vol de caisse	1 679	67880000
Total	21 483	



MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Dans le cadre du mandat commissaire aux comptes, Monsieur Michel COCCETTA par son mail du 21 janvier 2021, nous informait qu'il 'avais décidé (Covid oblige) d'arrêter définitivement son activité de commissaire aux comptes au 30 juin 2021.

Nous remercions Monsieur Michel COCCETTA pour son écoute et ses conseil avisés pendant plus de vingt ans et j'ai été très heureux de collaborer avec lui et son équipe t

L'article L. 612-4 oblige la nomination d'un commissaire aux comptes pour les associations percevant des subventions publiques dépassant un seuil fixé par voie règlementaire pour un mandat d'une durée de 6 exercices (soit en l'espèce de l'exercice 2021 à 2026

La Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes PRECOMPTA nous présente sa candidature pour une mission d'audit légal avec pour responsable Monsieur Mickael COCCETTA.

La proposition de mission de commissariat aux comptes de notre association, il nous confirme ci-après les dispositions relatives à la mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La mission comprend :

- l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi relative au rapport de gestion, ou le rapport financier du trésorier, aux autres documents sur la situation financière et les comptes adressés aux adhérents présents à l'assemblée générale ;
- les vérifications spécifiques nécessaires à l'émission de notre rapport sur les conventions réglementées ;
- les diligences spécifiques permettant d'émettre, le cas échéant, nos autres rapports prévus par des textes légaux ou réglementaires

La candidature pour une mission :

SAS PRECOMPTA, Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes, Membre de la compagnie régionale de Paris Île-de-France sous le

numéro 4100090637 Représentée par son Président et commissaire aux comptes signataire, Monsieur Michaël COCCETTA.

Dans le cadre de la continuité et en fonction des relations de confiance qui sont déjà établit nous vous invitons à adopter cette proposition. et il nous faut rédiger une résolution dans le procès-verbal de l'assemblée générale qui pourrait-être :

Par suite de l'arrêt d'activité pour départ en retraite de notre commissaire aux comptes, Monsieur Michel COCCETTA, l'assemblée nomme pour lui succéder, la SAS PRECOMPTA, représentée par Monsieur Michaël COCCETTA, commissaire aux comptes, 49, rue Henri Barbusse, 93130 Noisy le Sec. Cette nomination couvrira les exercices comptables pour les six années à venir et se terminera avec la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2026 ».

L'assemblée est souveraine pour désigner un commissaire aux comptes

Aucune remarque n'étant formulée, Je soumetts au vote la résolution

Après vérification des Pouvoirs et des mandats le Président constate que :

Nombre de voix des adhérents représentés = 4443 voix

Chaque représentant peut se prononcer : Pour, Contre ou Abstention.

Résultat du vote :

Pour : 4443 Voix

Contre : 0

Abstention :0

La proposition est adoptée à l'unanimité

Notre assemblée peut donc valider la résolution de mission du commissaire aux comptes de notre association,

PREVISIONS CONSOLIDE USF 2021

CHARGES		PRODUITS	
Achat	150 000 €	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	510 000 €
Services extérieurs (loc, entretiens, assu)	45 000 €	Subventions d'exploitation	750 500 €
Autres services extérieurs (Féd, transp.)	526 500 €		
Impôts et taxes	40 000 €		
Charges de personnel	1 226 000 €		
		Autres produits de gestion courante dont cotisations	1 000 000 €
Charges exceptionnelles	255 000 €		
Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	60 000 €	Produits financiers, exceptionnels, amortissement, prov.	42 000 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	2 302 500 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	2 302 500 €

PREVISIONS CONSOLIDE USF 2021

TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	2 302 500 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	2 302 500 €
Secours en nature		Bénévolat	750 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 300 000 €	Prestations en nature	1 300 000 €
Personnel bénévole	750 000 €	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	4 352 500 €	TOTAL DES PRODUITS	4 352 500 €

Contribution au travail – Note 2018-06 : Valorisation du bénévolat

Cette information sera à apporter sur le prochain exercice.



ELECTION DU PRESIDENT GENERAL ET DE L'EQUIPE DU BUREAU EXCUTIF

Rappel des Statuts

3.3 - BUREAU EXÉCUTIF

L'association est dirigée par le Bureau exécutif composé au minimum

-Il est élu par l'Assemblée générale de l'association au scrutin secret pour 4 ans suivant une liste établie par chaque candidat à la présidence.

Est éligible tout adhérent âgé de 18 ans ayant adhéré depuis plus d'un an et à jour de ses cotisations.

Afin de garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes, la composition des organes de direction refléteront la composition de l'assemblée générale...

Est élue la liste complète qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Un bulletin comprenant des rayures, des dessins ou des mentions de quelque nature que ce soit sera considéré comme nul.

Le nombre de membres du Bureau Exécutif ne doit pas excéder 15 personne

Rappel du règlement intérieur

Est éligible au poste de Président Général toute personne âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection, jouissant de ses droits civiques, membre de l'association depuis plus de 1 an et à jour de ses cotisations.

Tout candidat à la présidence doit déposer au secrétariat du club, au moins 7 jours calendaires avant la tenue de l'assemblée générale, la liste des membres qu'il présente.

Cette liste devra être conforme aux cadres statutaires de l'association et notamment être composée au minimum de 3 personnes et au maximum de 15 personnes.

Appel des Candidatures au poste de Président Général de L'UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE

Un postulant au poste :

Gilbert VAUTHIER né le 08 décembre 1946 à PARIS XIV

Demeurant à FONTENAY sous BOIS, à déposer au secrétariat du club, 7 jours calendaires avant la tenue de l'assemblée générale, la liste des membres qu'il présente.

Monsieur Gilbert VAUTHIER déclare à l'Assemblée Générale 2020 le 05 juin 2021 être candidat et remplir toutes les conditions statutaires.

Son relevé des condamnations devant figurer au bulletin numéro 3 (article 777 du Code de procédure pénale). Absence de condamnation celui-ci comporte une barre transversale (article R. 84 du Code de procédure pénale)

Présentation de l'équipe soumise au vote pour constituer le prochaine Bureau Exécutif élue le 5 juin 2021 par Monsieur Gilbert VAUTHIER.

Cette équipe est composée de 36 % de femme et 64 % d'hommes, reflétant l'équilibre de la répartition de l'ensemble des adhérents

Elle compte 14 personnes, le nombre maximum prévu par les statuts est de 15,

Dont 9 sortants et 5 nouveaux membres

4 de ses membres sont issus de Président de sections.

Elle est composée de :



Liste équipe M. VAUTHIER- AG samedi 5 juin 2021

BUREAU EXECUTIF

Président Général	M. VAUTHIER Gilbert	
Vice-Présidente & Secrétaire Générale	Mme FEVRE Claire-Marie	Activités Équestres / Volleyball
Vice-Président & Trésorier Général	M. BECHADE Bertrand	Foot Américain
Membre	Mme ABBACK Agnès	Danse sur glace
Membre (new)	Mme BENZINA Maëva	Boxe Américaine
Membre (new)	Mme BONNEMAIN Hélène	Tennis
Membre (new)	Mme LAVIGNAC Stéphanie	Danse sur glace
Membre	M. BARRUEL Marc	Modélisme
Membre (new)	M. CWILING Frédéric	Tennis de Table
Membre	M. DEVAUX Eric	Siège / Patinage à Roulettes
Membre (new)	M. GHAZARIAN Nicolas	Judo
Membre	M. POISSON Jean-François	Football
Membre	M. SERGENT Jean Louis	Plongée
Membre	M. TRUSSARDI Jean-Marc	Siège / Golf / Sport Bien-Être
Président Honneur	M. GUEGAN André	
Président Honoraire	M. MORGANT Christian	
Membre Honoraire	Mme ONIDI Chantal	
Membre Honoraire (new)	M. PAPILLION Marc	
CONSEIL STATUTAIRE		
Président (new)	M. JAQUET Bernard	
CHARGÉ DE MISSION	M. BOURON Patrick	

Déclaration d'intention a la candidature à l'élections au poste de Président Général de L'UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE

Par l'apport d'un omnisports vivant, nous voulons être, des acteurs d'un futur solidaire, plus fraternel, plus égalitaire, responsable et durable, performant par l'excellence comme par les dimensions sociales et sociétales.

La situation bouleverse les habitudes et les croyances, les solutions pour le futur ne sont pas simples à imaginer et surtout à mettre en œuvre, alors « avançons résolument », faisons en sorte que nous sortions tous grandis de ces épreuves.

C'est d'abord pour la continuité que j'ai décidé de me représenter au poste de président général., Adhérent à l'USF depuis 1968, impliqué dans le bureau exécutif depuis 1970, Président depuis 1996, il m'a paru naturel de me porter

candidat après deux années sportives très perturbées afin de transmettre les valeurs de l'omnisports qui sont particulièrement précieuses en ces temps difficiles.

La continuité ne veut pas dire immobilisme.

La transmission de la gestion de ce club fait partie de mes priorités. Ce sera mon dernier mandat en tant que président. Il est de mon devoir de transmettre et préparer la relève.

Formation, participation, transversalité seront de rigueur pendant ces quatre ans.

Les échéances à plus ou moins longs termes sont les suivantes :

Les dirigeants

Pendant toute la crise nous avons organisé des réunions avec les dirigeants de sections pour analyser avec eux l'évolution de la situation et instaurer un espace de confiance et d'échanges.

La préoccupation première de ces derniers est de reprendre leur activité, le sens donné à leur engagement au sein de l'USF est fortement apparu laissant finalement à la marge les enjeux financiers.

La remobilisation des bénévoles et d'encadrement (bureaux des sections – coach bénévoles). Une fracture et une distanciation silencieuse se sont néanmoins opérées. Les acteurs répondent moins présents...

Construisons, dans notre diversité, à chaque niveau, avec des réponses novatrices, les organisations de demain, en rapport avec ce monde qui bouge, ces besoins et ces aspirations qui mutent.

Opposons à ce méchant virus, le virus de l'engagement, du sens-action, une contagion de générosité dans le rapport à l'autre, propageons-les, ensemble.

D'autres obligations, le **RENFORCEMENT DU CONTRÔLE**
D'HONORABILITÉ des encadrants dans le sport

Sujet sensible, liée souvent aux violences sexuelles, a vu se renforcer l'appareil juridique et législatif qui en définit les contours et les implications.

Ainsi, la proposition de loi « visant à démocratiser le sport en France » adoptée par les députés en première lecture en mars dernier- et en attente de son vote par le Sénat avant possible retour à l'Assemblée nationale - a étendu le contrôle aux juges, arbitres, maîtres-nageurs, surveillants de baignade, à l'ensemble des salariés et bénévoles intervenant auprès des mineurs dans les associations. Sans attendre cette évolution législative, un décret du 31 mars,

Édicté dans le but d'étendre la protection des pratiquants sportifs et sportives, notamment mineurs, rend possible le recueil par les fédérations sportives des données relatives aux pratiquants licenciés soumis à une obligation d'honorabilité et leur transmission aux services de l'État compétents.

Enfin, le Conseil constitutionnel a estimé, le 7 mai dernier, conforme à la Constitution les obligations inscrites dans la loi du 1er mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport qui interdit d'exercer les fonctions d'éducatrice ou d'éducateur sportif à une personne condamnée pour certains délits (y compris pour usage de stupéfiant).

Une des réponses sera vraisemblablement via la FFCO avec la souscription d'une licence pour ceux qui ne sont pas licencié à une fédération de spécialité.

- La diversification et l'enrichissement des formes de pratiques.

Les échanges sur la relance des activités permettent d'alimenter cet axe de travail pour les saisons à venir, à la fois en innovant dans le contenu des activités existantes et en en développant de nouvelles.

La crise sanitaire a fait apparaître de nouvelles formes et modalités de pratiques, l'USF doit s'y adapter sans se dénaturer.

Ce développement passe par une concertation sans faille avec les différents acteurs du territoire afin d'adapter, entretenir l'existant et nous l'espérons de développer de nouvelles structures, en tenant comptes de nouvelles pratiques, des horaires, de la possibilité grandissante du télétravail, de l'accessibilité à tout public et toute circulation, au besoin technique (wifi/ internet.), au sport scolaire, aux seniors, au sport santé et sport handicap.

L'Agence nationale du sport (agencedusport.fr) a ainsi délivré ses nouveaux critères d'attribution des subventions et des fonds pour les équipements sportifs (constructions, rénovations...).

Rappelons que l'Agence National du Sport fonctionne sur deux plans, national et régional, avec la mise en place cette année des conférences régionales. Au regard du contexte, l'Agence disposera d'une enveloppe de 86 millions d'euros de crédits d'engagement pour l'aide aux équipements sportifs, une hausse redevable au Plan de relance qui y contribue à hauteur de 50 millions. Les sommes seront allouées en priorité selon des considérations sociales (par exemple la volonté de garantir la pratique féminine) et environnementales

(notamment aux terrains synthétiques en priorité composés de matériaux recyclables). La facette sociale, en particulier, prévoit d'insister sur les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les Zones de revitalisation rurale (ZRR).

Il restera à vérifier comment s'opérera concrètement la répartition de cette petite manne, et quelle autonomie disposera l'échelon territorial.

Les exigences comptables

Je ne reviendrai pas sur le rôle des trésoriers.

À très brève échéance il va falloir se pencher sur la fiscalité.

Jusqu'ici nous n'étions pas concernés, mais la législation progresse et nous devons la respecter. Ceci au niveau des dons. Nous pouvons y avoir recours, mais à nous de faire respecter la loi et il faut les entrer en comptabilité.

Il en est de même des recettes de buvette surtout si elles sont régulières.

Enfin et notamment dans le cadre du sport bien être et sport passerelle, il faut étudier les clauses de concurrence par rapport à une salle de sport.

Il s'agit de la démarche d'analyse que l'administration fiscale retient pour savoir si une association est soumise ou non aux impôts commerciaux. Ils appliquent alors la règle des 4P : produit, public, prix et publicité.

Enfin le renforcement du pôle compta doit être envisagé et pour les sections qui rentrent leurs compta directement sur le logiciel. Un effort doit être fait pour remettre au siège les pièces comptables tous les mois.

Le rôle des fédérations

D'abord il y a la représentativité qui va changer. Un adhérent = une voix c'est ce que nous prônons. La loi est en train d'être étudiée et devra bientôt être promulguée. Nous soutenons cette décision qui nous paraît la plus représentative et la plus équilibrée. Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action.

D'autre part n'oubliez pas que ce sont les fédérations qui gèrent une partie de l'argent de l'ANS pour soutenir leur discipline. Alors nous devons être vigilants à leur développement et à la répartition des subventions : si je résume participez aux réunions de comité, ligue et fédération et faites des dossiers. !!

Les Jeux Olympiques 2024

Ils sont en ligne de mire et nous espérons que ces 4 prochaines années verront une croissance importante de nos adhérents, une implication de nos éducateurs, bénévoles, et l'ensemble du mouvement sportif fêter dignement le privilège d'avoir les Jeux Olympiques à la porte de Fontenay.

Par-delà, la juxtaposition de compétitions du plus haut niveau dans les disciplines, les JO sont la grande fête mondiale de l'omnisports. Une fête que nous voulons populaire, ouverte, contre toutes les discriminations et inégalités sous le label « Terre de Jeux » grâce à la FFCO en prenant en compte une nouvelle « sobriété sportive » voulue par tous.

Voici le programme que je vous propose de suivre avec mon équipe.

Je sollicite donc à nouveau vos suffrages afin de poursuivre le mandat que j'accomplis actuellement

L'assemblée est souveraine pour l'élection du président général et de l'équipe du bureau exécutif

Aucune remarque n'étant formulée, Je soumetts au vote la liste unique.

Après vérification des Pouvoirs et des mandats le Président constate que :

Nombre de voix des adhérents représentés = 4443 voix

Est élue la liste complète qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Chaque représentant peut se prononcer : Pour ou Abstention.

Résultat du vote :

Pour : 4443 Voix

Abstention :0

La candidature de Monsieur Gilbert VAUTHIER au poste de Président Général est élue à l'unanimité

Notre assemblée peut donc valider l'élection au scrutin secret pour 4 ans de Monsieur Gilbert VAUTHIER au poste de Président Général et de l'équipe au Bureau Exécutif notre association,

Conformément aux statuts Monsieur Gilbert VAUTHIER Président Général représentera l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet. Il a notamment qualité pour engager toute action en justice ou y défendre, former tout appel ou pourvoi et consentir toutes transactions. Il peut être suppléé, à sa demande, par un autre membre spécialement habilité à cet effet par le Bureau Exécutif.

Monsieur Gilbert VAUTHIER Président Général

Avec votre soutien, je suis prêt à poursuivre avec enthousiasme les missions de notre Club.

Merci de votre confiance